

COMITÉ DES PARTENAIRES 2024

Plan de Mobilité Simplifié

5 juin 2024



Présents et Excusés

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Elus Haute-Corrèze Communauté – Présents

Pierre CHEVALIER	Président
Serge GUILLAUME	VP en charge de la transition écologique et de la mobilité
Christophe ARFEUILLERE	Maire de la commune d'Ussel - VP en charge du développement économique
Jean-Pierre DELBEGUE	Maire de Lamazière-Basse – Représentant du maillage villageois

Elus Haute-Corrèze Communauté – Excusés

Philippe ROCHE	VP en charge des finances et de l'évaluation des politiques publiques
Michel PESTEIL	VP en charge des sports loisirs
Jean-Marc MICHELON	Maire de La Courtine – VP en charge de la proximité et de la relation aux communes – Représentant des communes ORT*

Région Nouvelle Aquitaine – Présents

Françoise SERRE	Conseillère régionale référente Haute-Corrèze Ventadour et Vézère Auzère
Guillaume JOST	Responsable de secteur de mobilité – Sud Limousin Service Mobilité Territoriale

Région Nouvelle Aquitaine – Excusés

Frédérique SIMON	Responsable du site de Tulle - Direction des Transports Routiers de Voyageurs
Adrien HORRENBARGER	Chargé de mission Partenariats et Mobilités Locales - Direction Transports Routiers

Département de la Corrèze – Présents

Sylvie CURIA	Chef de service Maisons de la Solidarité Départementale
Christelle ROYERE	Assistante sociale à la MSD d'Ussel
Nathalie LUC	Assistante sociale à la MSD d'Ussel
Séverine COUDERT	Assistante sociale à la MSD d'Ussel
Claire NEYRAT	Stagiaire au sein de la MSD d'Ussel
Claire SOUBRANGE	Stagiaire au sein de la MSD d'Ussel

Présents et Excusés

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Département de la Corrèze – Excusé

Laeticia GOMEZ Chef du service Emploi Insertion

Département de la Creuse – Excusé

Valérie SIMONET Présidente du conseil départemental

Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières – Excusé

Maxime LAMARQUE Chef de projet Petites Villes de Demain et chargée de la communication

Chambres consulaires 19 & 23- Présent

Pauline SOULET Elu Chambre de Commerce et de l'Industrie 19

Chambres consulaires 19 & 23- Excusés

Jean LALAY Manager du pôle Entreprises et Territoires à la Chambres de Métiers et de l'Artisanat 19
Mickaël MORRAND Directeur Territorial de la CMA Creuse

Collectif des entreprises dynamiques – Présents

Valérie Jaseiz Co-présidente de CED – Directrice de l'agence ADECCO Ussel
Jean-Baptiste FOISEL Chef de l'entreprise UCCLA
Christophe GONCALVES Manager Ligne fabrication/Expédition chez Unilin Panels
Marc FRELOT Manager Division Panels chez Unilin
Isabelle BONNABEAU DRH chez CFBL Coopérative Forestière

Collectif des entreprises dynamiques – Excusés

Magali EVRAD DE SMET Co-présidente de CED – Directrice Le Mont de La Coste-Loste

Présents et Excusés

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Club Haute-Corrèze Eco – Présent

Frédéric WORINGER Président et Co-fondateur du Tiers lieu Au Beau Milieu à Meymac

Fondation Jacques Chirac – Présent

Michel VERGE Directeur de la Fondation

Lycée agricole – Présent

Pascal GUENET Directeur de l'EPL Haute-Corrèze site de Neuvic

Association – Présents

Jean-Jacques JUILLARD Président de l'Atelier Mad'O
Véronique MIERMON Directrice de l'Atelier Mad'O

Habitants issus de la concertation mobilité 2023- Présent

Anne-Sophie VANBAELEN Habitante de la commune d'Ussel

Habitants issus de la concertation mobilité 2023- Excusé

Philippe CAU Habitant de la commune d'Ussel

Agence de la transition écologique-ADEME – Excusé

Cédric SOUS animateur de secteurs - Territoires Durables

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin - Présents

Philippe BRUGERE Président du PNR de Millevaches
Martin CUSSON Chargé de mission mobilités actives

Présents et Excusés

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Office de Tourisme Haute-Corrèze – Présent (en visio)

Sophie BONNELIE Directrice de l'OT

Direction Départementale des Territoires (DTT) 19 et 23 – Présents (en visio)

Eric SAUBION Chargé d'études climat-air-énergie-mobilité - Service habitat et territoires durables - Unité territoires inclusifs et mobilités
Marie-Hélène RIBOULET Cheffe de la mission Nouveau Conseil aux Territoires

Mission locale de Corrèze - Présent

Nathalie LEGROS Chargée de projet et conseillère jeune

Mission locale de Corrèze - Excusé

Marine COUZELAS Directrice de la Mission Locale Haute-Corrèze

Fabrique à Initiatives du Limousin- Présent

Jean-Baptiste GOUGEON Chargé de mission Fabrique à Initiatives

Haute-Corrèze Communauté – Présents

Guillaume RICHEL Directeur général adjoint Environnement et Aménagement de l'Espace
Lucille BENESTEAD Directrice Générale Adjointe Développement Economique et Marketing Territorial
Nicolas ESCOUROLLE Chef de Projet développement économique (en visio)
Chantal COMBY Cheffe de Projet économie touristique (en visio)
Cédric PETIT Chef de service aménagement du territoire
Fantine BRUNEAU Chargée de mission mobilité

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE


HAUTE
CORRÈZE
COMMUNAUTÉ



Avant-propos

Mot du Président de Haute-Corrèze Communauté

**& du Vice-Président en charge des énergies
renouvelables et de la transition écologique**

Mot de M. Pierre CHEVALIER, Président de HCC

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Le Président remercie les participants pour leur présence.

Il rappelle qu'en 2021, Haute-Corrèze Communauté avait deux options : prendre la compétence mobilité ou la laisser au niveau régional. La collectivité a choisi de prendre cette compétence afin de garantir un service de proximité et de maintenir des relations quotidiennes étroites avec ses partenaires. Il souligne que la mobilité est un enjeu crucial pour les territoires hyper-ruraux et que la collectivité a adopté une stratégie proactive pour attirer de nouveaux habitants, répondant ainsi aux attentes variées du territoire.

Il explique que l'accueil de nouvelles populations implique également la mise en place de services adaptés, allant de la prise en charge de la petite enfance au transport des habitants. Un important travail a été réalisé, notamment présenté à la sous-préfète, et il est essentiel de le pérenniser. Ce travail de longue haleine inclut la recherche de solutions de mobilité pour faciliter les déplacements entre Ussel et la zone de l'Empereur avec une piste cyclable, le projet de réouverture de la voie ferrée Ussel-Clermont-Ferrand, et des solutions pour les élèves du lycée agricole de Neuvic et du lycée forestier qui accueillent des étudiants de toute la France. Ces projets sont menés en collaboration avec les entreprises, les chefs d'établissements scolaires, et les associations.

Pour conclure, il annonce que la réunion se terminera par un vote sur le Plan de Mobilité de Haute-Corrèze Communauté.



Contexte

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

• Fiche action n°9 du PADD « **Tendre vers une approche systémique et plus efficiente des mobilité** » :

- Développer des **modes** de déplacements **alternatifs** à la voiture individuelle
- Favoriser l'émergence des **modes doux**

SCoT

Projet de territoire

- **4ème défi** : « **Repenser les modes de transports** »
 - Un territoire actif
 - Un territoire vivant
 - Un territoire préservé
 - Un territoire responsable

• Fiche action n°5 du PADD « **Les mobilité de demain au cœur du projet de territoire** »

- Préserver les gares
- Favoriser la création d'aires de covoiturage
- Encourager la diffusion de bornes de recharges électrique
- Accroître les cheminements piétonniers en centre-bourg

PLUi

Structuration de la politique mobilité

Prise de la compétence mobilité le 21 mars 2021



Concrètement ? C'est quoi l'enjeu de la mobilité ?

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



L'accès à l'emploi



L'accès aux services administratifs



L'accès aux soins



Le lien social



Le lien territorial entre ville centre, villes satellites et villages



Un pilier majeur pour l'attractivité



Le Comité des partenaires

Renforcer la place des employeurs et des usagers dans la gouvernance de la mobilité

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

? Le Comité des partenaires c'est quoi ?

Instance de consultation dont la composition et les modalités de fonctionnement sont fixés par l'AOM

Instauré par la Loi LOM, sa mise en place est obligatoire pour les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)



Associe à minima représentants des employeurs et des associations d'usagers ou d'habitants



Objectifs

- Garantir, un dialogue permanent entre l'AOM, les usagers/habitants et les employeurs, qui sont à la fois financeurs (à travers le versement mobilité), et bénéficiaires des services de mobilité mis en place.
- Permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à la mise en place de services de mobilités.

Consulté au moins une fois par an avant :

- Toute évolution substantielle de l'offre de mobilité
- L'évolution de la politique tarifaire
- Sur la **qualité des services** et l'information des usagers mise en place
- L'adoption d'un document de planification élaboré par la collectivité
- L'instauration ou évolution du **taux du versement mobilité**

La composition du comité des partenaires

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
 Reçu en préfecture le 16/07/2024
 Publié le 
 ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

COLLÈGES	STRUCTURES	NOMBRE DE REPRESENTANTS	
Représentant des collectivités	Haute-Corrèze Communauté	Président VP Mobilité VP Sports Loisirs VP Finances et évaluation des politiques publiques VP Développement économique	
	Communes ORT	1 représentant	
	Maillage villageois	1 représentant	
	Région Nouvelle Aquitaine	1 représentant	
	Département de la Corrèze	1 représentants	
	Département de la Creuse	1 représentants	
Représentant des employeurs	Chambre de Métiers et de l'Artisanat (19 et 23)	1 représentant 19 1 représentant 23	
	Chambre de Commerce et d'Industrie 19 et 23	1 représentant 19 1 représentant 23	
	Collectif des entreprises dynamiques	1 représentant	
	Club Haute-Corrèze ECO	1 représentant	
	Fondation Jacques Chirac	1 représentant	
	France Travail	1 représentant	
	Représentant d'association d'usagers/d'habitants	Lycée agricole (Meymac/Neuvic)	1 représentant
Association des personnes à mobilité réduite	1 représentants		
Habitants issus de la concertation mobilité	2 représentants		
Autres partenaires	Nouvelle Aquitaine Mobilité	1 représentant	
	ADEME	1 représentant	
	Parc naturel régional de Millevaches en Limousin	1 représentant	
	Direction Départementale des Territoires (DTT) de la Corrèze et de la Creuse	1 représentant 19 1 représentant 23	
	Missions locales Corrèze et Creuse		1 représentant 19
			1 représentant 23

Mot de M. Serge GUILLAUME, VP en charge de l'énergie et des énergies renouvelables et de la transition écologique

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Serge GUILLAUME rappelle qu'Haute-Corrèze Communauté a pris la compétence mobilité en mars 2021. Suite à cette décision, un partenariat avec l'ADEME a été établi dans le cadre du Programme d'actions Mobilité Durable 2022-2025. Ce programme, s'étalant sur trois ans, vise à élaborer une politique de mobilité durable et à lancer des services et actions adaptés sur le territoire, tout en construisant une politique partenariale avec des acteurs institutionnels tels que la Région et les collectivités voisines.

Pour mener à bien ce programme, une chargée de mission mobilité a été recrutée en août 2022. Elle a travaillé à la réalisation du Plan de Mobilité en interne, en suivant plusieurs étapes :

- Réalisation d'un diagnostic quantitatif pour recueillir toutes les données disponibles.
- Conduction d'un diagnostic qualitatif auprès des entreprises, des étudiants du territoire et des habitants, notamment lors de la tournée estivale avec des stands tenus par le service mobilité lors d'événements festifs.
- Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions triennal pour 2024-2025-2026.

L'objectif de cette journée est de présenter les résultats de ce travail, qui seront soumis au Conseil Communautaire le 27 juin prochain.

La parole est ensuite donnée à Cédric Petit, chef de service Aménagement de l'Espace, et à Fantine Bruneau, chargée de mission Mobilité, pour qu'ils présentent leur travail.



Programme d'actions Mobilité Durable HCC/ADEME 2022-2025



*Cédric SOUS,
Animateur de secteurs
Territoires Durables*

Etablir et porter une politique volontaire de mobilité durable

- Diagnostic du territoire
- Elaboration d'un programme d'action
- Formalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié

Etablir, construire et animer une politique partenariale de mobilité

- Mise en place du comité des partenaires
- Préparation du contrat opérationnel de mobilité avec la Région et autres partenaires
- Représentation au comité régional des partenaires
- Relation avec les AOMs voisins

Construction et déploiement de services de mobilité à l'échelle du territoire

- Mise en place et suivi des services de mobilité
- Animation et communication
- Mobilité durable et inclusive

Plan de Mobilité simplifié de HCC

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



Prise de compétence
AOM
(Mars 2021)

Recrutement
d'une chargée
de mission
(août 2022)

Diagnostic
territorial et
stratégie
d'action
(novembre
2023)

Vote du plan
d'action 2024
en CC
(15 février
2024)

1^{er} Comité
des
Partenaires
(5 juin 2024)

Vote du Plan
de Mobilité
simplifié en
CC
(27 juin
2024)

Diag quantitatif

Diag qualitatif

Stratégie

Plan d'actions pluriannuel

1

2

3

4

Recueil des
données et
structuration des
enjeux HCC

Recueil des
besoins du
territoire et des
acteurs/usagers

Elaboration de la
stratégie mobilité
vis-à-vis des
conclusions du
diagnostic

Elaboration du plan
d'actions pluriannuel
vis-à-vis des besoins
identifiés et de la
stratégie mobilité

HCC, impliqué dans des réseaux d'acteurs locaux et nationaux

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



La Fabrique à initiatives

Mission confiée par la Préfecture pour construire, avec les acteurs impliqués, des réponses concrètes et rapides pour faciliter les déplacements sur le territoire lorsqu'ils ne relèvent pas déjà des compétences d'une structure.



Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Communauté de Communes Ventadour Égletons Monédières



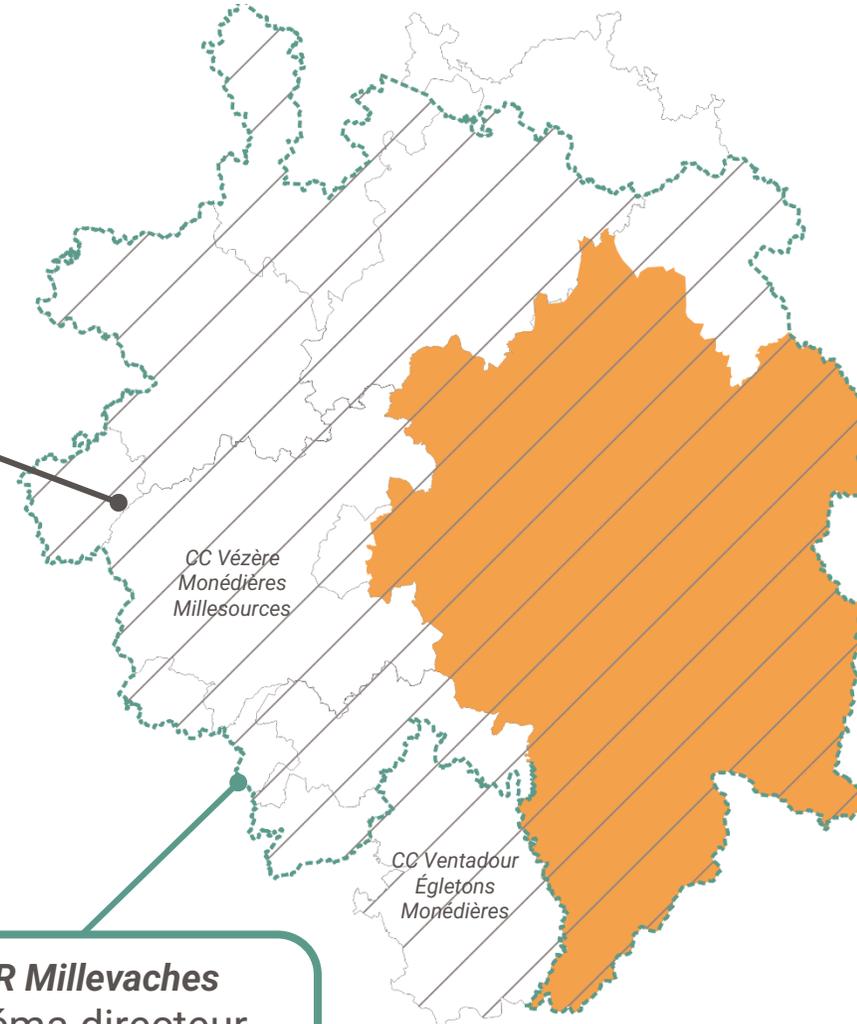
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VÈZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES



COLLECTIF DES ENTREPRISES DYNAMIQUES



PNR Millevaches
Schéma directeur
des Mobilités actives
Rendu été 2024



Au niveau régional

Participation au comité des bassins Limousin Périgord

Remontée des problèmes locaux à la Région



Au niveau national

Intégrer dans le réseau d'acteurs de l'innovation rurale **Place des Mobilités** (communauté instaurée par le service Technologies, Innovations et Projets de SNCF composée d'acteurs engagés dans le domaine des mobilités rurales)

- Echanges entre acteurs de mobilités
- Travail commun pour sensibiliser les pouvoirs publics à la mobilité rurales & proposer des solutions

Déroulé général

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

1	Introduction et enjeux de la compétence Mobilité	5 min
2	Diagnostic territorial quantitatif → Un maillage territorial inégal	10 min
3	Diagnostic territorial qualitatif → Besoins et attentes des usagers	10 min
4	Stratégie Mobilité	10 min
5	Plan d'actions 2024	20 min
6	Pistes d'actions 2025-2026	20 min
7	Vote du Plan de Mobilité simplifié HCC	10 min

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE


HAUTE
CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

1

Introduction et enjeux de la compétence mobilité

Une compétence transversale au projet de territoire

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



Pas une, mais de multiples possibilités

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

La voiture

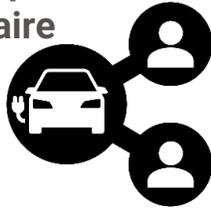
Covoiturage



Autopartage



Transport
solidaire



Stop



Les mobilités
?

Les mobilités actives



10 km



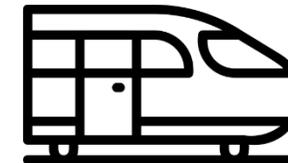
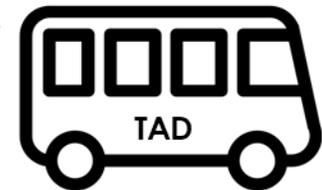
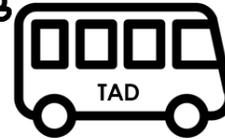
1 km



5 km



La non-mobilité



Les transports collectifs



Fantine Bruneau explique que dans les territoires ruraux, la voiture est difficilement remplaçable et continuera à jouer un rôle crucial à l'avenir. Toutefois, selon l'ADEME, au niveau national, il faut anticiper une réduction du parc automobile de 30% à 40% d'ici 2040, en raison des engagements des accords climatiques et des projections sur l'évolution des ressources. Par conséquent, même si la voiture ne sera pas supprimée, il est nécessaire de repenser son usage et d'optimiser son utilisation, tant en termes de chargement (par exemple, le covoiturage) que de temps d'utilisation (par exemple, l'autopartage).

→ **Jean-Pierre DELBEGUE** insiste sur le fait que la réduction du parc automobile estimée par l'ADEME concerne l'échelle nationale.

→ **Cédric PETIT** rappelle que le véritable problème en milieu rural n'est pas la voiture en elle-même, mais l'autosolisme (le fait de circuler seul en voiture). Il souligne qu'il est crucial de mieux mutualiser l'usage de la voiture et de diversifier les modes de transport. Cela inclut la réduction des déplacements par la revitalisation des centres-bourgs, l'amélioration des transports collectifs (même si des grandes lignes de bus comme en milieu urbain ne sont pas envisageables), et le développement des mobilités actives. Ce dernier point est particulièrement pertinent, car une grande partie des déplacements dans le territoire se situent entre 1 et 5 km, distances pouvant être facilement parcourues à pied ou à vélo. Il conclut en expliquant qu'il existe une multitude de solutions pour répondre aux besoins de mobilité du territoire.



Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



HAUTE
CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

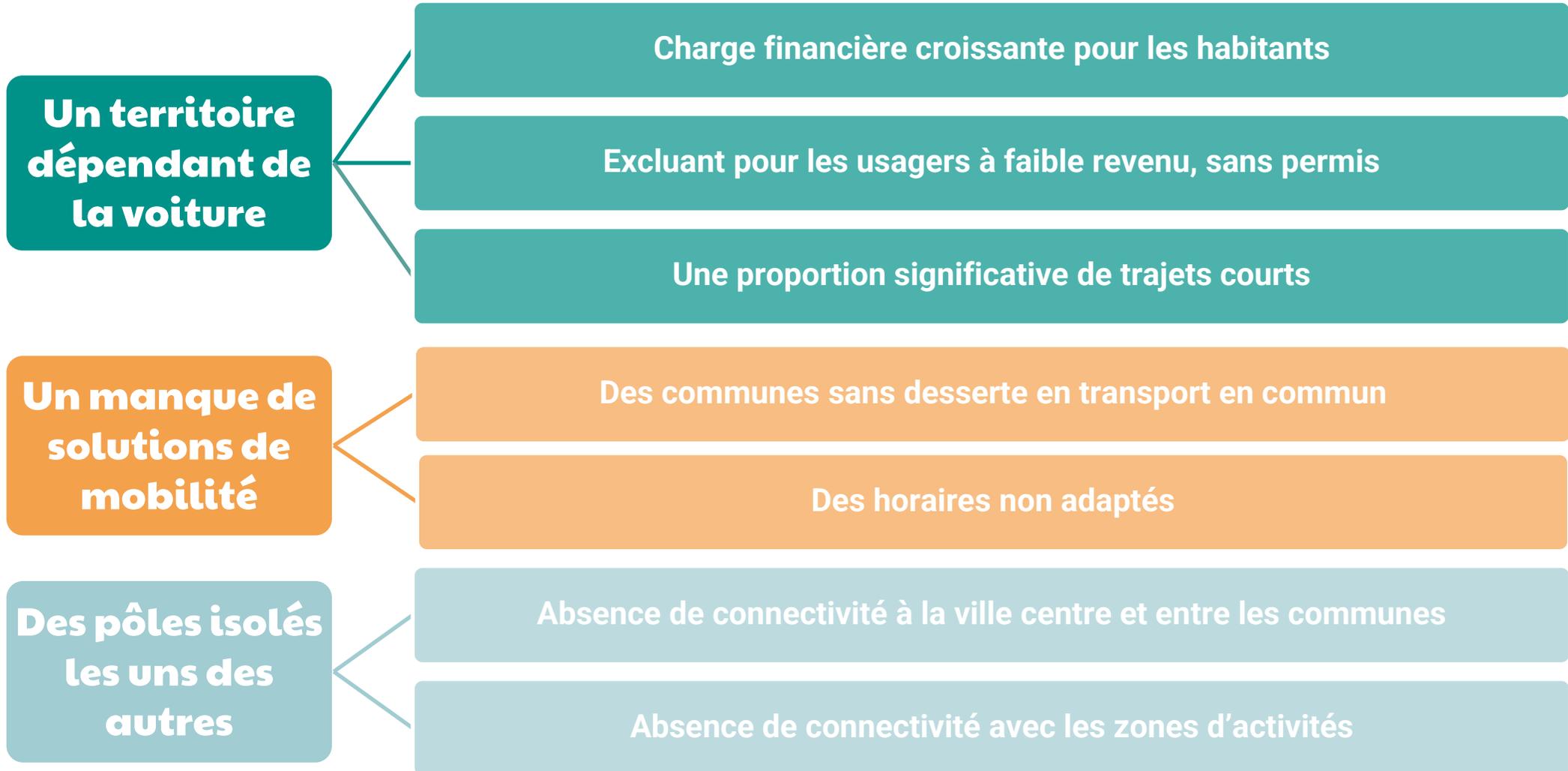
2

Diagnostic territorial données quantitatives

Problématiques liées à la mobilité en Haute-Corrèze

PROBLEMATIQUES
GENERALES

JEUX GÉNÉRAUX



Un territoire fortement dépendant à la voiture individuelle

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

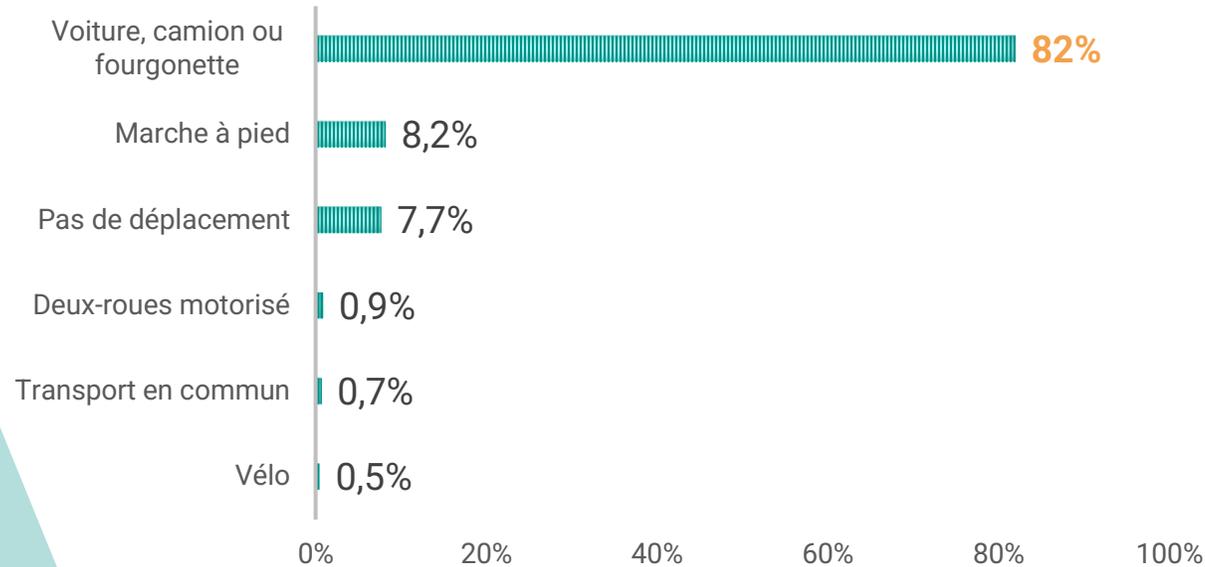
Publié le

Berser
Levrault

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



PAR DES MOYENS DE TRANSPORT UTILISÉS POUR SE RENDRE AU TRAVAIL EN 2019



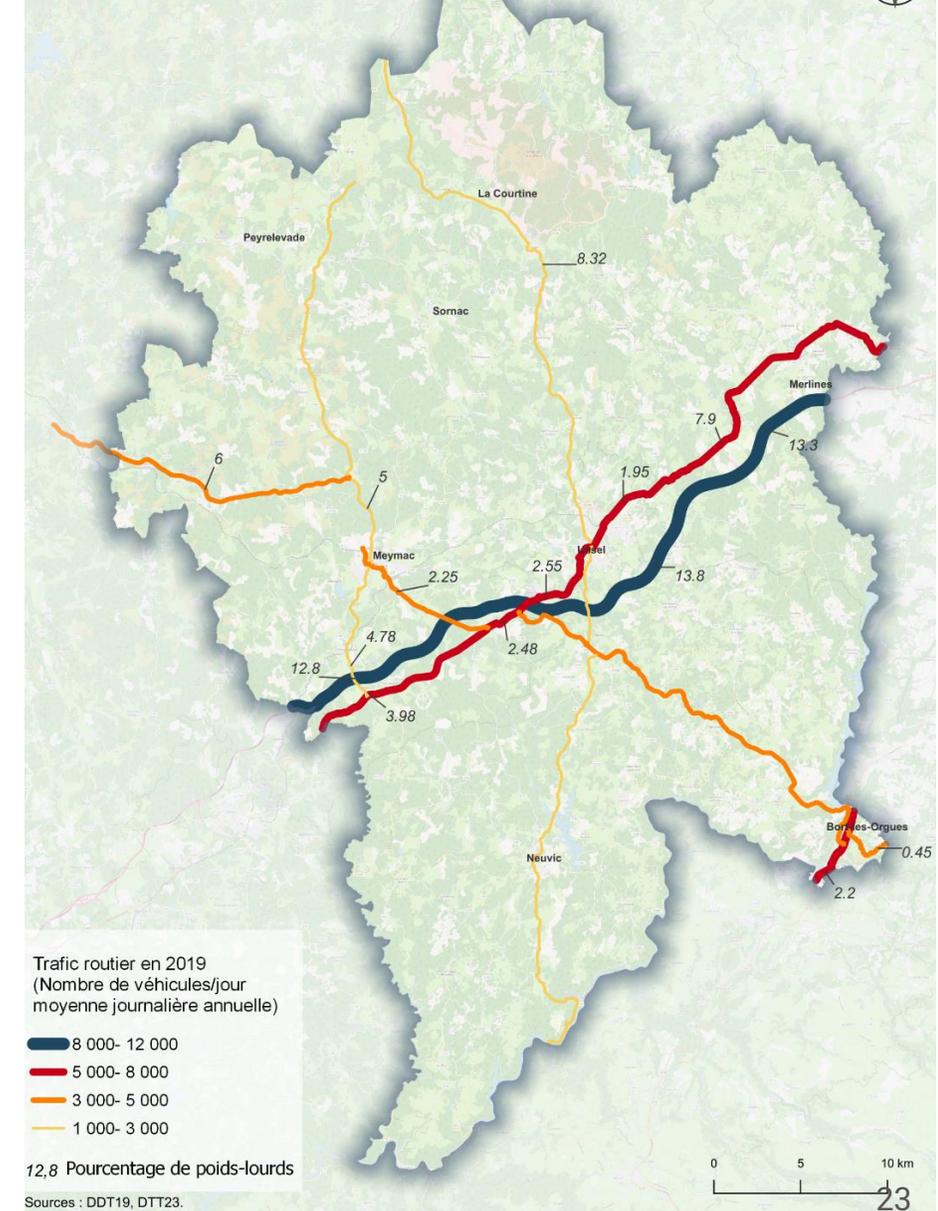
Source : INSEE



4 axes routiers comptabilisant plus de **3 000 véhicules/jour**

Source : comptage routier des départements 19 et 23

Trafic routier en 2019



Problématiques de l'autosolisme

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Economique

Représentent **13,5%** des dépenses de consommation des ménages.



En moyenne, une voiture coûte **6 063€/an**

Environnementale

25% des émissions de gaz à effet de serre sont émises, par an, par le secteur des transports



56% dû aux voitures particulières

L'autosolisme
Fait de circuler seul dans une automobile

Sanitaire

Impact sur la santé, problèmes de santé tels que les maladies respiratoires et cardiovasculaires.



La pollution atmosphérique est la **3^{ème} cause de mortalité en France** (48 000 morts/an), derrière le tabac et l'alcool.

Sociétale

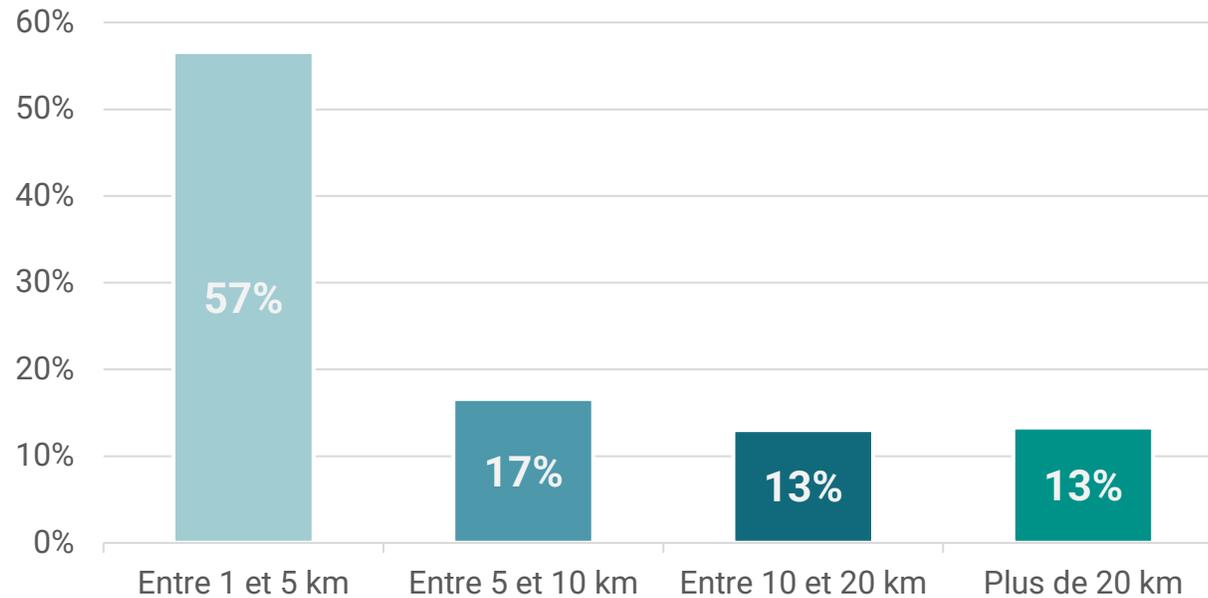
Exclu pour les usagers à faible revenu, sans permis, dans l'incapacité de conduire, etc.



11,4% des ménages n'ont pas de voiture

Des déplacements quotidiens de longue & courte distance

DISTANCES PARCOURUES QUOTIDIENNEMENT PAR LES HABITANTS



Distances **acceptables** en vélo/VAE ou à pied

Déplacements **partagés** envisageables pour éviter l'autosolisme

48,1% des habitants travaillent sur leur commune de résidence

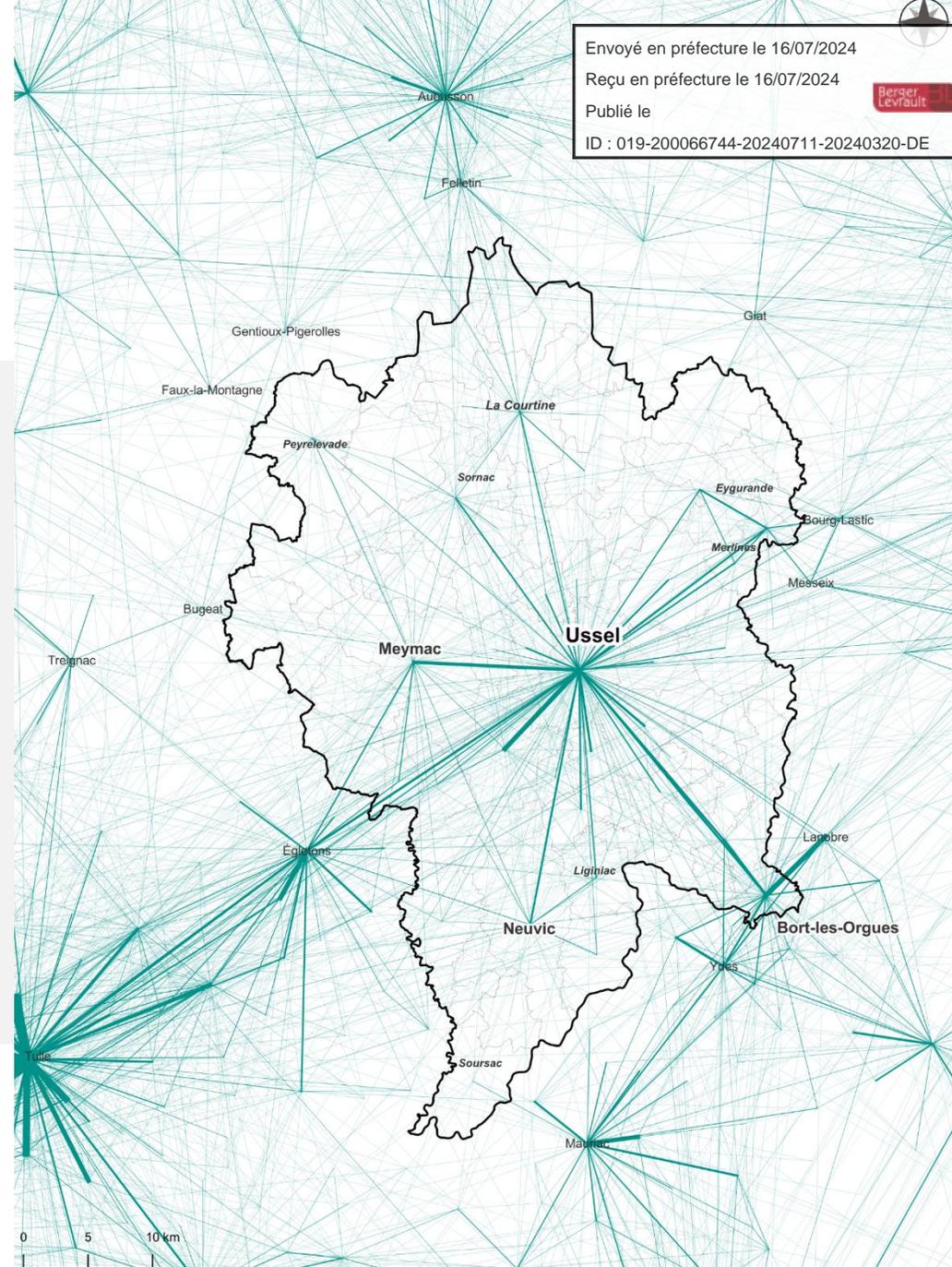
Des flux importants entre les communes pôles

Des déplacements majoritairement entre les communes pôles :

- Ussel
- Neuvic
- Meymac
- Bort-les-Orgues
- Sornac/Peyrelevade
- Eygurande/Merlines

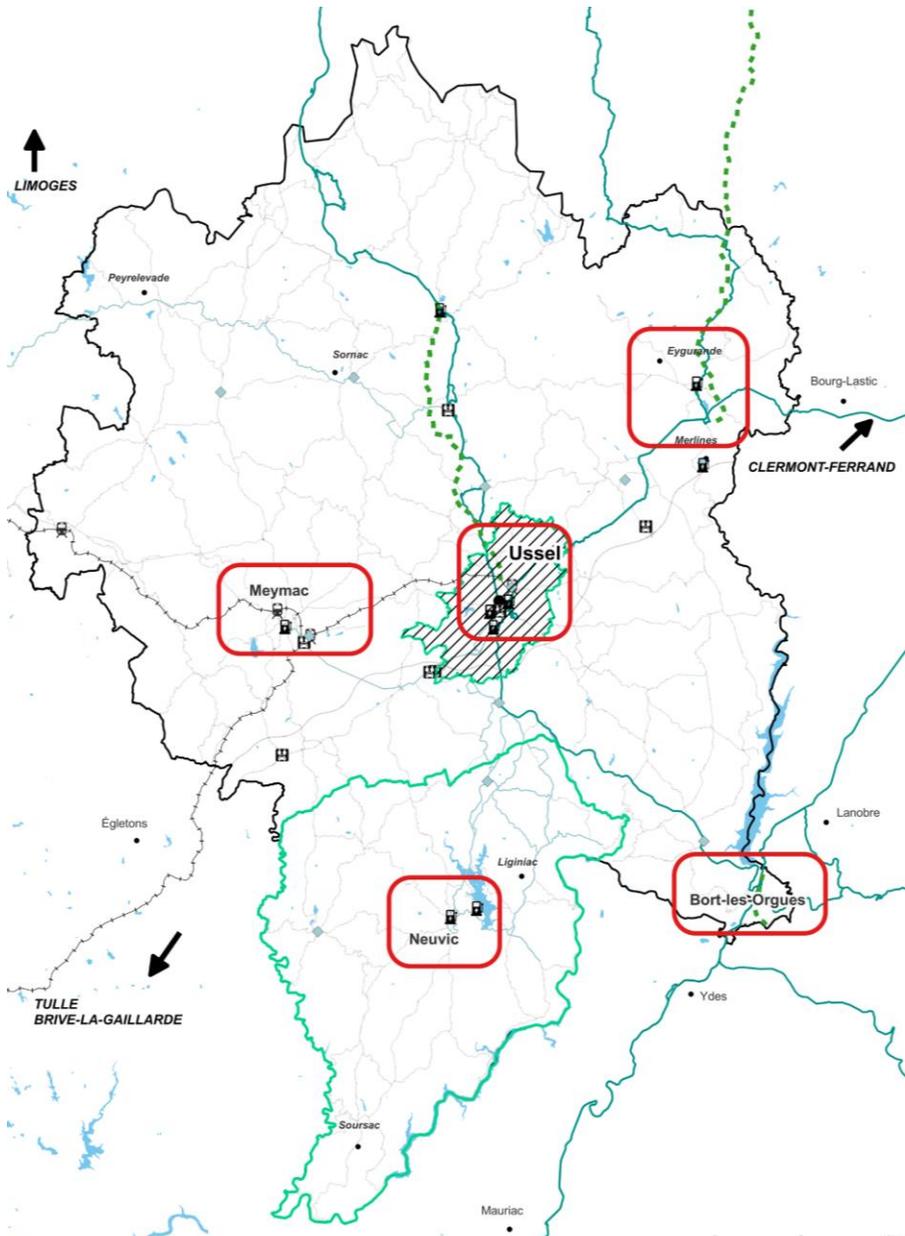
Des déplacements importants hors HCC :

- Egletons/Tulle
- Lanobre
- Ydes



Des pôles isolés les uns aux autres

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
 Reçu en préfecture le 16/07/2024
 Publié le 
 ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



Services et réseaux routier

- Route départementale
-  Bornes de recharges
-  Aire de covoiturage départementale
-  Zone de covoiturage spontanée

Mobilité solidaire

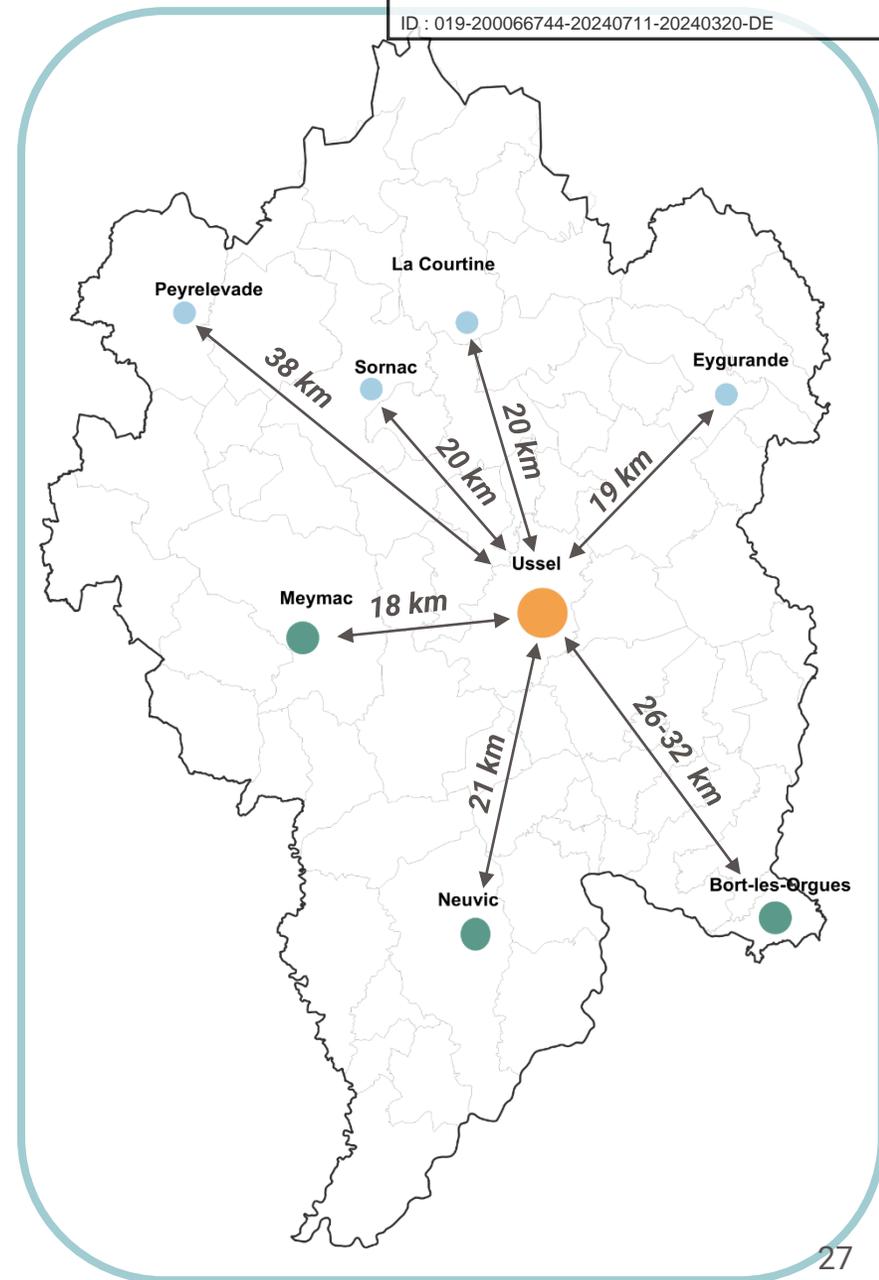
-  Service de TAD Handimobile
(Service départemental pour personne à mobilité réduite)
-  TAD Ussel
(TAD pour les habitants d'Ussel de + de 60 ans pour des trajets internes à la commune d'Ussel)

-  Communes disposant du dispositif Rezo Pouce
(Territoire de l'ancienne CC Gorges de la Haute-Dordogne + Ussel)
-  Projets de voies verte

Mobilités collectives

-  Gares
-  Lignes ferroviaires
-  Lignes des cars régionaux et SNCF
-  Lignes scolaires ouvertes au public

 Principal pôle de travail, d'étude, de services



Les solutions de mobilités actuelles du territoire

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Couverture actuelle

Etat actuel

Perspectives d'amélioration

2	Lignes ferroviaires	Seulement 3 communes desservies	Permettre des arrêts supplémentaires à la demande
8	Lignes de bus régionales	Peu empruntées par les habitants	Communiquer aux habitants les lignes et horaires
5	Lignes scolaires ouvertes	Publics actuels uniquement scolaires	Communiquer cette possibilité aux habitants
7	Aires de covoiturage départementales	Peu utilisées et parfois mal placées	Communiquer et réfléchir à de nouveaux arrêts en centre-bourg
1	Service de location de voitures au sein des MSD	Pour personnes précaires	Communiquer ce dispositif à la population
1	Service de location de scooters et vélos électrique et musculaire au sein de la Mission locale de Haute-Corrèze	Pour les jeunes, très utilisé	Communiquer ce dispositif à la population
2	Transport à la demande (Handimobile, Ussel)	Service uniquement invalidité ou seniors	Permettre un TAD global
1	Service de location de VAE par le PNR de Millevaches en Limousin	Pour les habitants des communes du PNR, très utilisés	Communiquer ce dispositif à la population
23	Arrêts d'autostop	Aucune communication ni animation	Communiquer et mutualiser avec les autres dispositifs



Nathalie LEGROS indique que la mission locale de Haute-Corrèze met également à disposition pour ses jeunes inscrits, dans le cadre de leur accompagnement pour des trajets liés à l'insertion professionnelle, 3 scooters, 1 vélo à assistance électrique et 1 vélo traditionnel. Elle ajoute que le service fonctionne très bien.

→ **Cédric PETIT** indique que le PNR propose également une location longue durée de VAE.

→ *Ces éléments ont été rajoutés à la présentation sur la diapo 28.*

Jean-Baptiste FOISEL souligne l'importance de communiquer aux entreprises que les lignes de bus scolaires sont également accessibles aux habitants. Il propose que les entreprises servent de relais d'information, en informant leurs salariés sur les lignes disponibles et les horaires correspondants.

→ **Fantine BRUNEAU** précise qu'une communication est prévue à l'attention des habitants et des entreprises. Cette initiative est détaillée plus loin dans la présentation..



Des usagers et des problématiques diversifiées

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



Aurore 37 ans, salariée

Pour venir travailler, elle fait plus de 70 km par jour en voiture. Elle souhaite diminuer la part que représente ses déplacements dans son budget.

Usagers actifs



Albert 83 ans, retraité

Il ne conduit plus depuis quelques années et a besoin de se rendre le mardi matin à Neuvic pour aller au marché et voir son médecin.

Usagers seniors



Inès 16 ans, lycéenne

Tous les samedis matin, elle doit se rendre à Ussel pour pratiquer le rugby. Ses parents aimeraient ne pas à avoir l'emmener toutes les semaines.

Usagers jeunes



Marko 39 ans, demandeurs d'asil

Il réside au CADA de Peyrelevade et a besoin de se rendre de manière ponctuelle à la gare de Meymac pour rejoindre Tulle et la préfecture.

Usagers précaires

Les usagers

Chacun impacté par la mobilité à sa manière



Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



3

Diagnostic territorial données qualitatives

Chiffres Clés de la démarche « Allez vers ... » du diagnostic

5 Déclinaisons de la démarche

7 Chefs de services HCC interrogés



72 Elus consultés



15 Entreprises participantes aux chantiers Eco HCC



303 Usagers et étudiants interrogés par questionnaire



409 Habitants concertés sur les événements HCC



Panel représentatif du territoire



Habitants et usagers sur le territoire

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

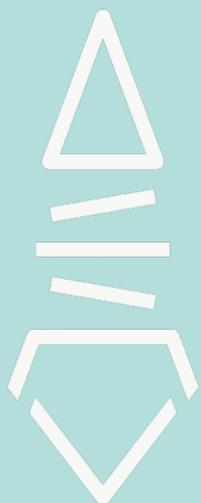
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



Objectifs :

Comprendre les attentes de la population et proposer un plan d'actions cohérents selon les besoins des habitants, jeunes du territoire

- Stand mobilité
- Intervention dans les lycées du territoire
- Questionnaire en ligne pour la population et les étudiants/lycéens



Concertation : bilan du stand mobilité

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Berser
Levrault

409 votants

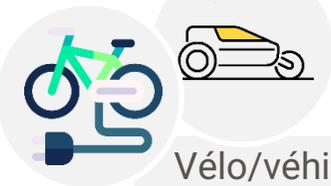
- Participation à **11 événements** (Marchés de pays, Les Granités, C'est ma tournée, Brocante, etc.) de **juillet à août 2023**
- Animation proposée : **vote** sur les **besoins de mobilité** sur le territoire entre :



La voiture électrique



Le transport à la demande



Vélo/véhicule intermédiaire



La marche



Le transport collectif



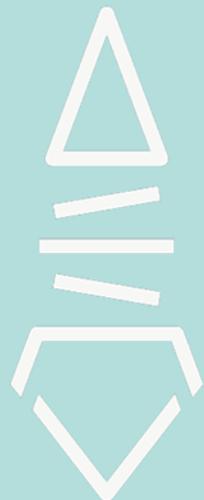
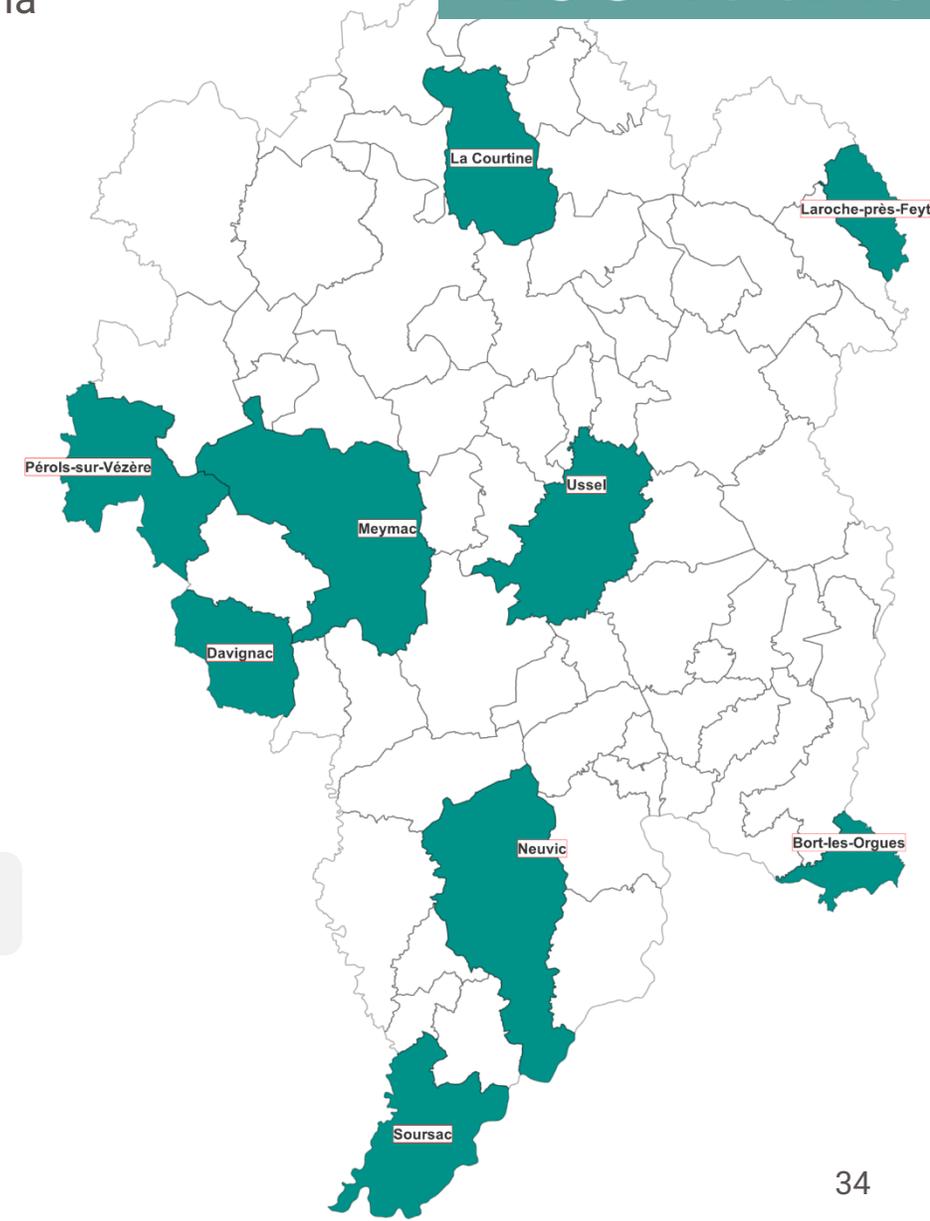
Le covoiturage



Le transport solidaire

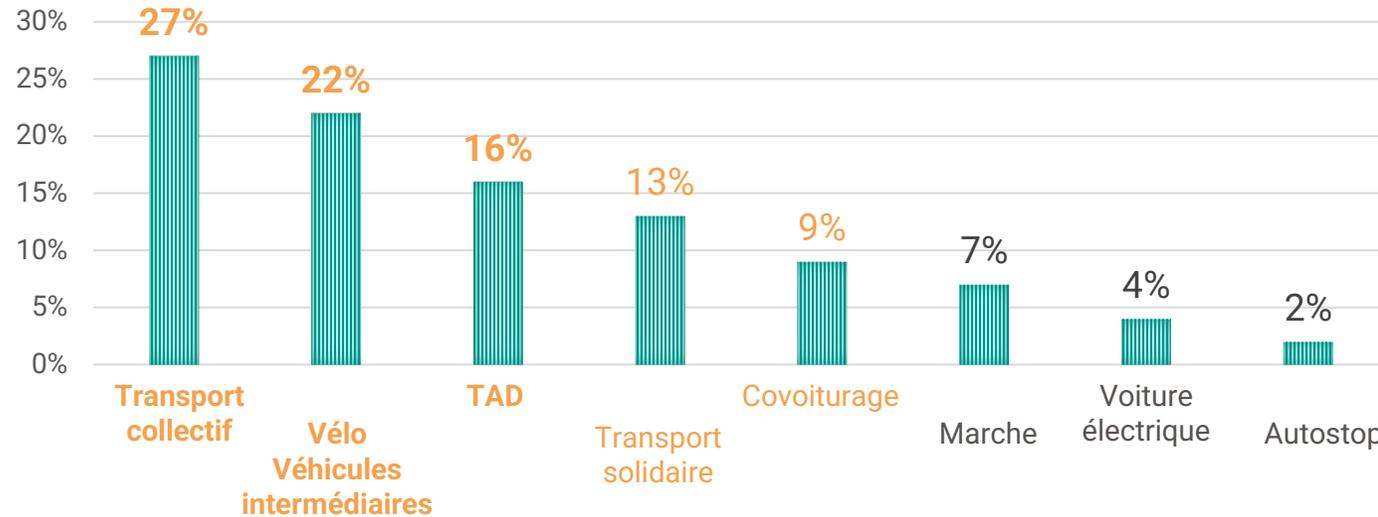


L'autostop



Diagnostic mobilité : bilan de la concertation

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



Pour moins polluer.



Pour faire des économies.



Favoriser le local.



Du transport collectif pour aider les gens **non véhiculés**.



Besoins prioritaires selon la population



Navettes entre les communes pôles (Ussel, Meymac, Neuvic, Bort-les-Orgues, Sornac, Eygurande, Peyrelevade) en semaine vers les lieux de travail et le weekend vers les lieux de loisirs



Réouverture de la ligne ferroviaire Ussel-Clermont



Itinéraires sécurisés et pistes cyclables sur le territoire



TAD pour tous (jeunes, personnes âgées, etc.)

Les difficultés rencontrées par les habitants

48% sont confrontés à des problèmes de mobilité pour leurs trajets domicile-travail.

« Absence de moyens de transports »

Solutions :

- Utilisation de la voiture

« Horaires non adaptés »



Focus sur le covoiturage

47% pourraient envisager de covoiturer.

16% pratique déjà le covoiturage pour leurs déplacements quotidiens.

« Meilleure signalisation
des aires de covoiturage »

« Incitation financière sous forme de
rémunération des trajets »



Focus sur l'autostop

12% des répondants pratiquent l'autostop

8% utilisent les arrêts Rezo Pouce

1/3 ne connaissent pas l'existence de ces arrêts.

58% les connaissent mais ne les utilisent pas. « Pas utiles »

« Mal positionnés »



Focus sur le vélo

- **64%** recourraient davantage au vélo si des aménagements sécurisés étaient mis en place.
- **35%** envisageraient d'acheter un VAE si une aide à l'achat était proposée.

« Sensibilisation à la
pratique du vélo auprès
des cyclistes et
automobilistes »

« La mise en place
d'une offre de
location de vélos
électriques »

« Des itinéraires
sécurisés entre les
communes pôles du
territoire »

Questions

Remarques

Temps d'échanges

Suggestions



Isabelle BONNABEAU soulève la question de la parentalité. Elle explique que dans le questionnaire, si on lui avait demandé "Faites-vous le trajet seul en voiture pour aller au travail ?", elle aurait répondu oui. Cependant, si on lui avait demandé pourquoi, elle aurait précisé que c'est parce qu'elle doit déposer son enfant à l'école. Elle se demande donc si cet aspect a été pris en compte, car selon elle, ce n'est plus vraiment un trajet seul. Cela représente un obstacle au changement de modes de déplacement ou au covoiturage. Elle ajoute que, d'après les discussions avec ses salariés, les enfants sont le principal frein. Ils nécessitent une disponibilité en cas d'imprévu ou de maladie, ce qui complique le covoiturage ou l'usage du vélo en hiver avec des enfants.

Fantine BRUNEAU précise que, en effet, le questionnaire n'incluait pas l'option de la parentalité. Cependant, lors de la concertation, cet aspect a été évoqué à de nombreuses reprises par les habitants. Concernant l'utilisation du vélo, elle ajoute que l'objectif n'est pas que les gens changent complètement leurs moyens de déplacement. Bien sûr, c'est idéal s'ils le font, mais c'est déjà très positif si les habitants et les familles utilisent le vélo de temps en temps, lorsqu'il fait beau.

Sophie BONNELIE remarque qu'il n'a pas été fait mention de la cible touristique durant la présentation. Elle souligne que la question de la mobilité est très importante lorsqu'on s'intéresse aux touristes, tant en amont, pour les faire venir, que pendant leur séjour, lorsqu'ils se déplacent sur le territoire.

Cédric PETIT indique que la priorité en matière de mobilité a été de répondre d'abord aux besoins essentiels des habitants du territoire. Cependant, en travaillant sur la multimodalité, nous adressons également les besoins des touristes qui viendront sur le territoire.

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le

ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

HAUTE
CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

4

Stratégie Mobilité

Re-liaison des centres à leurs bassins de vie

Stratégie : re-liaison des centres à leurs bassins de vie

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Accompagner les usagers vers les centralités

Apporter des services mobiles entre centralités

Adapter les comportements

Trajets domicile-travail (bourg-ZAE)

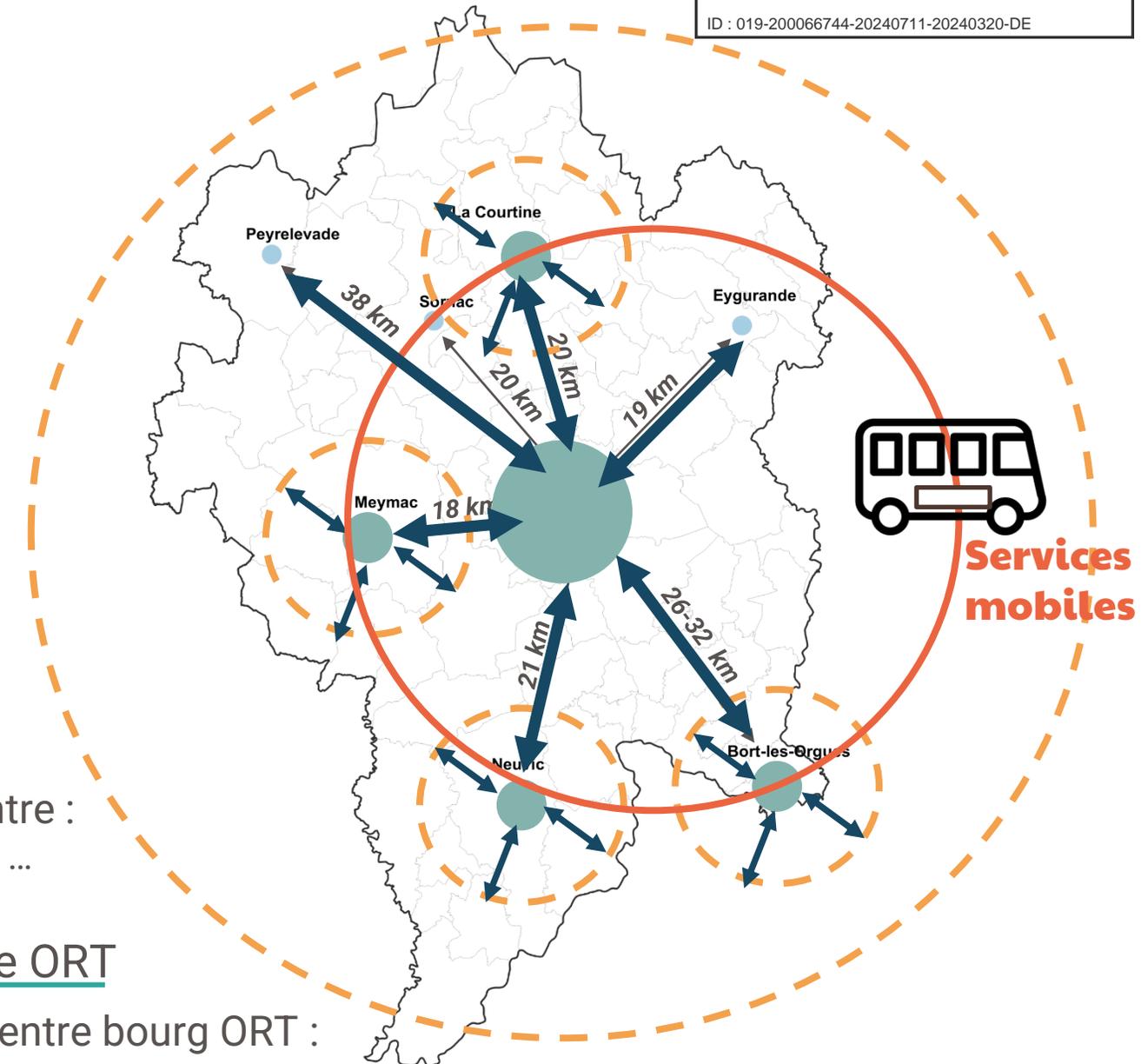
→ Mutualiser et diminuer les coûts pour les actifs

Trajets ville ORT-Ussel

→ Relier aux activités de la ville centre : commerces, hôpital, médecins, gare, ...

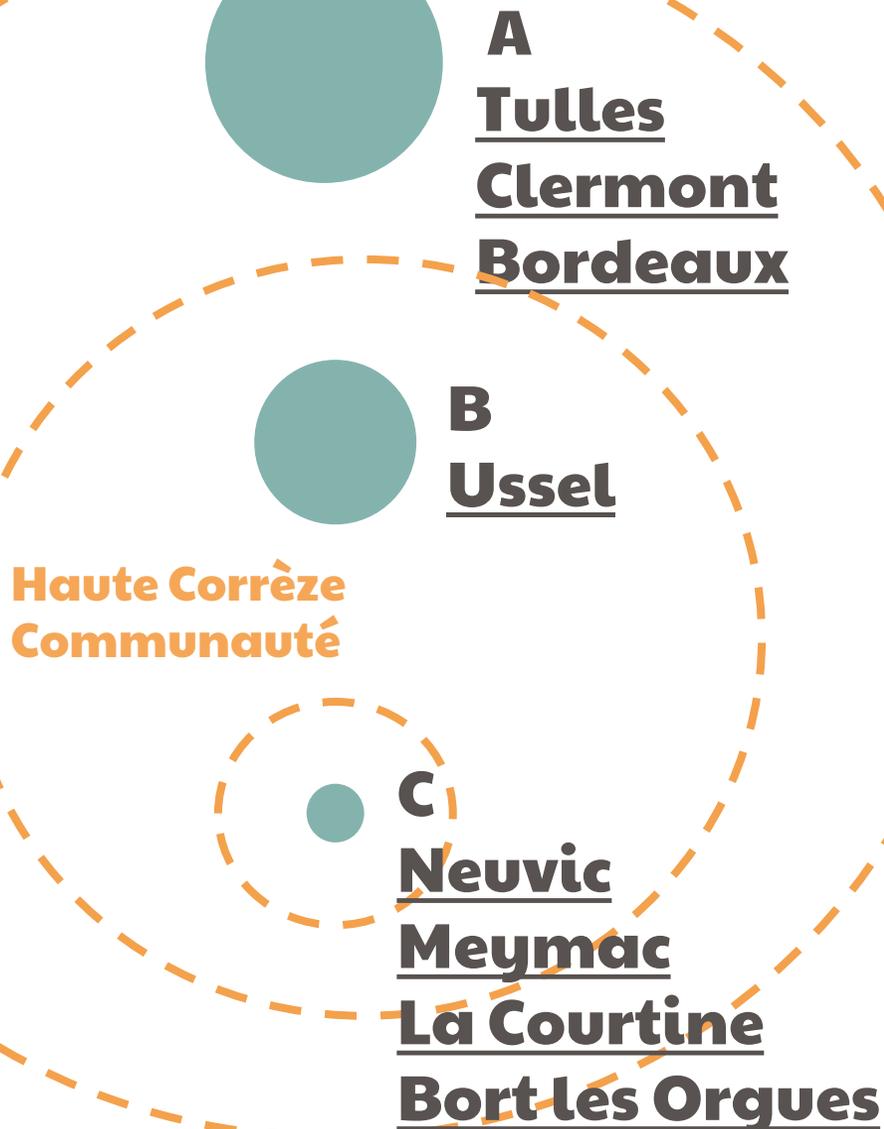
Trajets bassin de vie vers ville ORT

→ Relier les petits bourgs au centre bourg ORT : marché, médecin, gare, maison France Services, etc.



Accompagner les usagers vers les centres

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



3 échelles de bassins de vie / 3 échelles de distances / 3 types de mobilités

Ex d'actions :

A

- Réadapter les horaires de transports en commun
- Réactiver la ligne Ussel- Clermont

B

- Mettre en place une ligne Neuvic/Meymac/Bort – Ussel
- Mettre en place une liaison Ussel – ZAE
- Mettre en place le covoiturage global

C

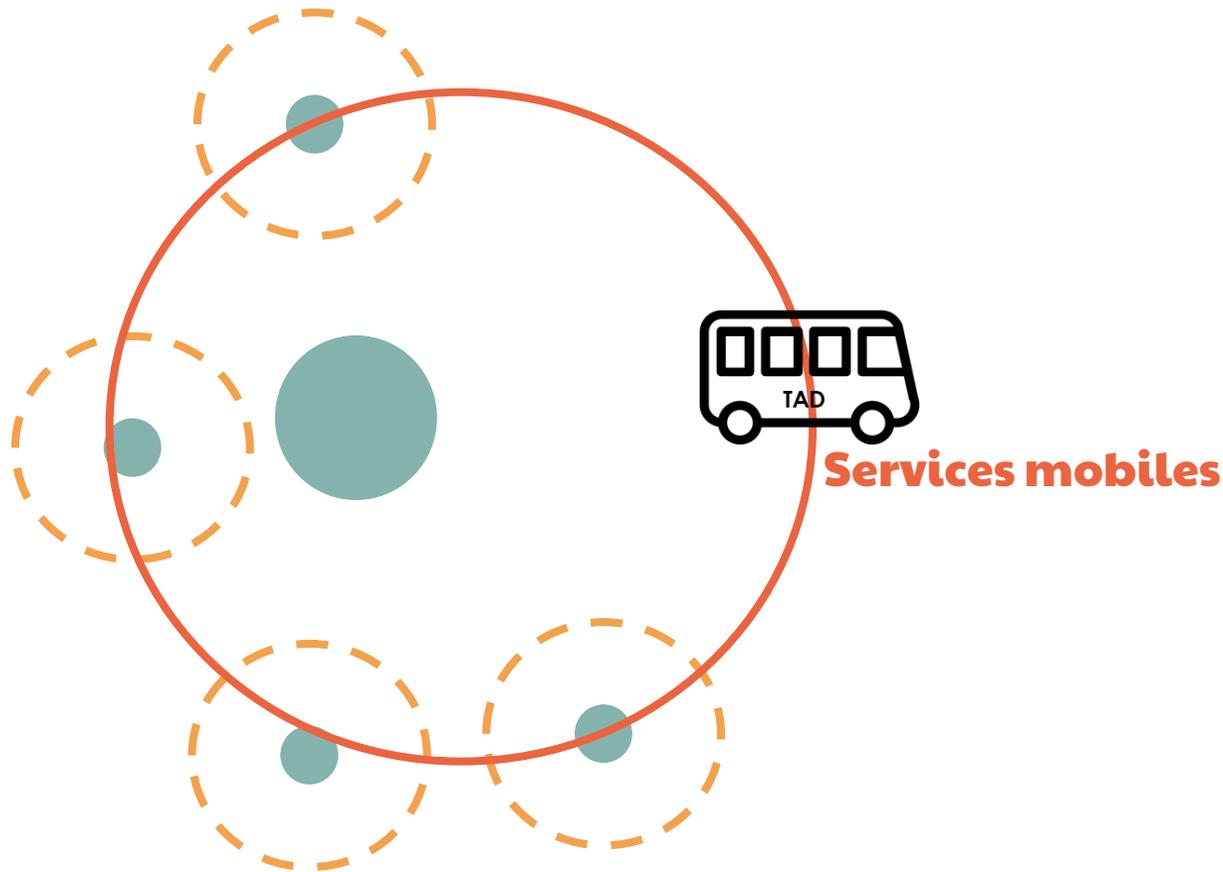
- Mettre en place une signalétique et des parcours vélos quotidiens
- Mettre en place le covoiturage solidaire
- Proposer la mise en place de zones de stationnements par commune dédiée aux véhicules privés en partage

Apporter des services mobiles dans les centres

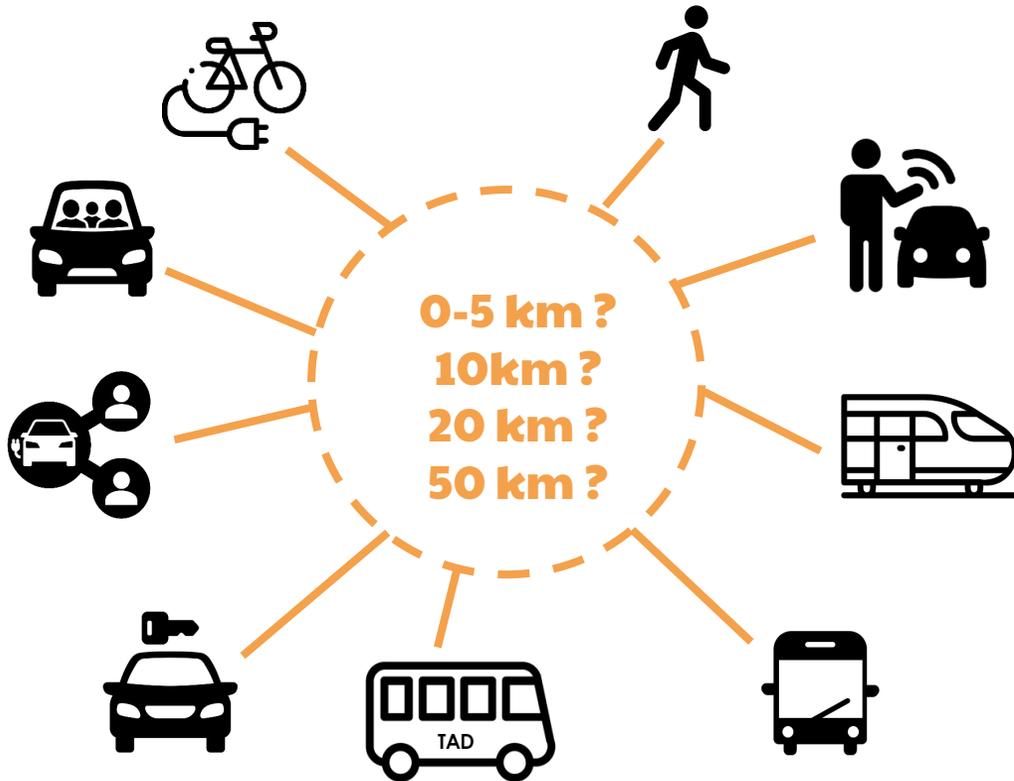
3 échelles de bassins de vie / 3 échelles de distances / 3 types de mobilités

Ex d'actions :

- Encourager des projets d'entrepreneuriat mobile
- Mettre en place les services HCC mobiles avec déploiement territorial
- Travailler sur une politique globale de bus services sur l'ensemble des besoins habitants :
 - Commerces
 - soins
 - administratif
- Valoriser les places publiques et lieux de mutualisation pour accueillir les services volants



Adapter les comportements et modes de déplacements



3 échelles de bassins de vie / 3 échelles de distances / 3 types de mobilités

Ex d'actions :

- Déployer la formation aux mobilités sur le territoire type fresque de la mobilité
- Constituer un hub d'expérimentation de la mobilité via un Appel à manifestation d'intérêt
- Dispositifs incitatifs au covoiturage
- Evènements dédiés aux changements de comportements

Questions

Remarques

Temps d'échanges

Suggestions



Cédric PETIT indique que la collectivité soutient l'association « Agir pour la ligne » autour de fer Clermont-Ferrand - Le Mont Dore – Ussel.

→ **Philippe BRUGERE** propose d'associer toutes les entreprises du territoire à cette fédération, car elles auront également du poids pour permettre la réouverture de cette ligne.

Martin CUSSON ajoute concernant cette ligne ferroviaire désormais fermée, qu'auparavant, il y avait un Intercités reliant Lyon et Bordeaux qui y passait. Il indique que l'enclavement du territoire est significatif, car la première ligne de connexion nationale actuelle est la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), qu'il faut rejoindre. Avant, il était possible de se rendre à l'est ou à l'ouest de la France, certes moins rapidement qu'en TGV, mais cela restait faisable. Aujourd'hui, c'est devenu plus compliqué en raison de la fermeture de cette ligne.

Frédéric WORINGER s'interroge sur la ligne Neuvic-Bort-Ussel qui est indiqué sur le diaporama 41.

→ **Fantine BRUNEAU** explique que cette diapo ne parle pas uniquement des liaisons ferroviaires.

Cédric PETIT précise que la réflexion repose sur « comment arriver à mieux lier nos communes structurantes entres-elles ».

→ **Guillaume JOST** indique qu'il existe déjà une ligne de car Bort-Ussel



Pascal GUENET souligne que, au-delà de l'existence ou non de certaines lignes, la fermeture est également dans les horaires.

Françoise SERRE souligne que la ligne Bordeaux-Lyon était autrefois une artère structurante du territoire français, la traversant de part en part. Sa fermeture représente un véritable problème. Pour ce qui est de la section Ussel-Clermont, elle indique que la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas voulu entreprendre les travaux nécessaires sur sa portion. Elle précise également que cette ligne, Bordeaux-Lyon, relève de la responsabilité de l'État. Cependant, face à l'inaction de l'État, les Régions interviennent ponctuellement pour effectuer des travaux mais qu'elles ne peuvent intervenir sur toutes, en raison des coûts importants. Elle rappelle que la réouverture de la ligne Ussel-Clermont est essentielle pour les étudiants et les habitants. Elle conclut en mentionnant que, bien que les deux Régions discutent du sujet, les avancées restent limitées.

→ **Valérie JASEIX** souligne que cette ligne est indispensable pour attirer des actifs sur le territoire. Elle propose que les horaires des bus, qui ont remplacé cette ligne, soient ajustés pour correspondre aux horaires des entreprises, facilitant ainsi l'accès des salariés au territoire.

→ **Frédéric WORINGER** précise que bien qu'il reste un petit segment de la ligne à restaurer, cela représente tout de même un coût de 50 millions d'euros.

Martin CUSSON précise que la ligne Ussel-Clermont est fermée depuis 10 ans. En conséquence, la ligne s'est dégradée, n'étant ni entretenue ni débroussaillée. Il ajoute que les passages à niveau ont probablement subi des dégradations, voire des suppressions, ce qui complique encore davantage la réouverture de cette ligne et la rend de moins en moins probable.

Pierre CHEVALIER souligne que de nombreux élus sont fortement mobilisés autour de la réouverture de la ligne Ussel-Clermont, notamment ceux de la communauté de communes Ventadour-Egaletons, de la Communauté Monédières, de Haute-Corrèze Communauté, des communautés de communes du Puy de Dôme, de la Communauté d'Agglomération de Clermont-Ferrand, du département de la Corrèze, et du Parc Naturel de Millevaches en Limousin. Toutes ces collectivités se sont regroupées au sein d'une association qui effectue un important travail de lobbying pour cette cause.

Il rappelle que, lorsque la ligne a été fermée il y a 10 ans, le territoire ne faisait pas face aux mêmes problèmes de mobilité qu'aujourd'hui. La partie Ussel-Merlines a été entièrement rénovée, mais le tronçon entre Merlines et la gare de Laqueuille, d'environ 15 km, reste à rénover. Il ajoute que, comme l'a mentionné Mme Serre, plusieurs questions se posent aujourd'hui : 1) voulons-nous une véritable politique d'aménagement du territoire ? 2) pouvons-nous mettre en place une péréquation pour les transports ? 3) souhaitons-nous une péréquation pour les territoires ruraux ? 4) devons-nous répondre à la problématique de l'abondance du transport routier actuel ?

Il rappelle que la production d'eau de l'usine de Laqueuille et des deux usines du Mont-Dore est entièrement transportée par camion, alors que le fret ferroviaire pourrait réduire ce trafic. Il se souvient que le train reliant Lyon à Bordeaux transportait autrefois une locomotive avec une dizaine de wagons de marchandises à travers le Massif-Central, preuve qu'il y avait une demande. Aujourd'hui, cette demande a augmenté avec les nombreuses entreprises présentes sur le territoire. Le bassin de Merlines, par exemple, représente près de 500 emplois. La réouverture de cette ligne est donc un enjeu économique crucial pour le territoire. Il termine en indiquant que le nombre d'élus mobilisés pour cette cause devrait interpeller le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Françoise SERRE souligne que cela fait longtemps que M. Lagrave, Vice-Président en charge des transports à la Région Nouvelle-Aquitaine, évoque l'importance de cette ligne et que la Région Auvergne-Rhône-Alpes ne souhaite pas participer à son financement.

Pascal GUENET ajoute que pour les lycées de l'EPL Haute-Corrèze, un plan de développement est en cours afin de mettre en place de nouvelles formations. Pour cela, il est crucial de recruter des jeunes venant de l'extérieur du territoire. Cette démarche est d'autant plus importante qu'une proportion significative de ces jeunes restent sur le territoire après leur formation. Il précise qu'un car relie les lycées à la gare d'Ussel chaque vendredi et lundi matin, facilitant ainsi l'accès aux lignes vers Limoges ou Brive. Cependant, la suppression de la ligne Ussel-Clermont handicape sérieusement la venue des jeunes de la région voisine, qui auparavant constituaient une part non négligeable des élèves.

Martin CUSSON ajoute que la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas intégré sur SNCF Connect le bus reliant Ussel à Clermont. Par conséquent, il est difficile à trouver, à moins de déjà le connaître et de chercher spécifiquement cette information.



Frédéric WORINGER ajoute un élément pour soutenir la réouverture de cette ligne. Il mentionne qu'il existe une alternative pour la ligne Bordeaux-Lyon avec la coopérative Rail Coop, qui proposait un trajet passant par Guéret plutôt que par Ussel. Cette coopérative comptait un certain nombre de collectivités parmi ses membres mais a récemment fait faillite. Cela montre que, sur ces questions, les initiatives plus citoyennes n'ont pas encore démontré leur viabilité, puisque ces enjeux restent principalement du ressort de l'État.

Guillaume RICHEL précise que ces aspects concernant la liaison ferroviaire seront intégrés dans les observations que la collectivité formulera dans le cadre du SRADDET (*Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires*), étant donné que l'importance de l'interconnexion avec la Région AURA n'est pas actuellement reflétée dans les plans du SRADDET. Il ajoute que ces observations soutiendront l'action interrégionale visant à assurer la conformité de tous les documents pour faciliter le soutien futur à cette ligne.



10 Actions mobilité en 2024

5

6 actions prioritaires

- 1 Etude de faisabilité d'une navette régulière 
- 2 Expérimentation d'un Transport à la demande 
- 3 Massification du covoiturage par une incitation financière 
- 4 Réalisation de la Piste verte à Bort 
- 9 Former et sensibiliser à a mobilité durable par des évènements 
- 10 Communiquer l'existant par la création d'un carnet mobilité 

4 actions complémentaires

- 5 Concevoir des arrêts multi-mobilités & études mobilités et réseaux 
- 6 
- 7 Déploiement de stationnements et stations d'autoréparation cyclables 
- 8 Favoriser les projets de services mobiles par le lancement d'un AMI 

Etude d'opportunité de mise en place d'une navette régulière

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
 Reçu en préfecture le 16/07/2024
 Publié le 
 ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

1

Objectif

Évaluer la faisabilité technique et financière du déploiement d'une navette régulière sur le territoire de HCC et étudier les contraintes et enjeux de la mise en place du versement mobilité pour anticiper le budget mobilité pluriannuel

**Bureau
d'études
retenu**



Rôle : pilote la démarche, produit l'étude & réalise et anime la concertation

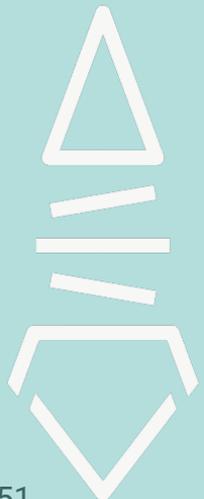
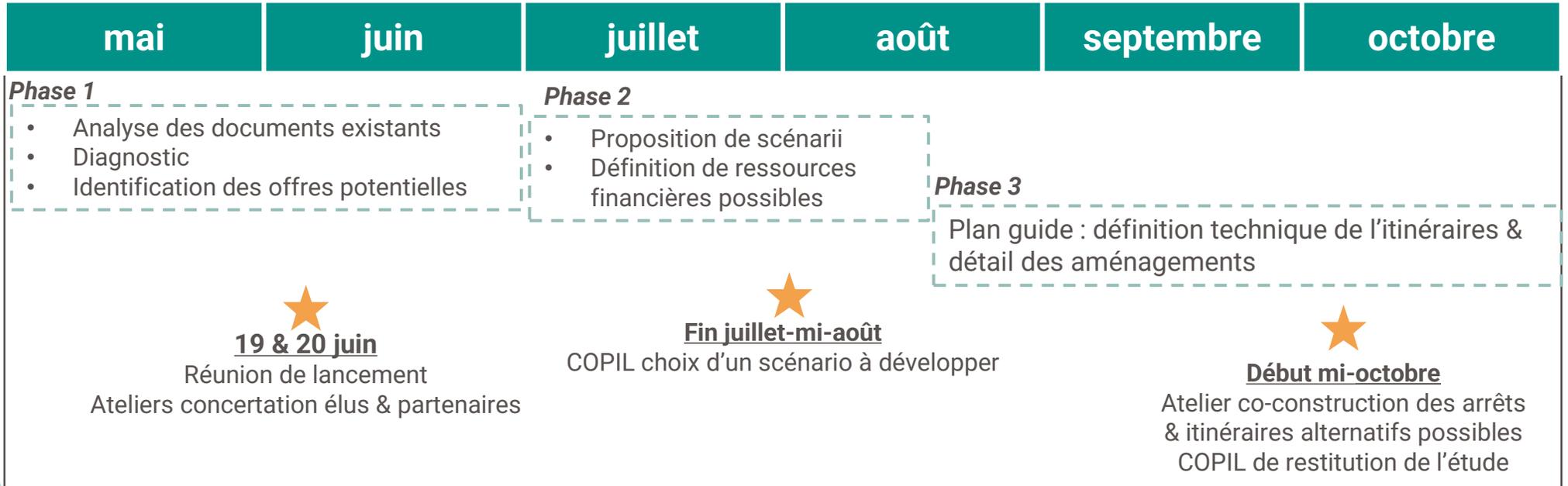
X



Rôle : expert sur l'organisation, la contractualisation et les sources de financements

A savoir :

L'instauration du versement mobilité est **conditionnée à l'organisation par l'AOM d'un service régulier de transport public de personnes** (hors transport scolaire, TAD).



Expérimenter un transport à la demande

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
 Reçu en préfecture le 16/07/2024
 Publié le
 ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE



2

Objectif :

Permettre et redonner de l'autonomie aux habitants en leur permettant de se rendre au marché, chez le médecin, etc.



Marché public de prestation / DSP avec un transporteur local



Pour les **habitants de HCC**



Réservation : auprès du transporteur



Du lundi au samedi (horaires à définir) pour *un rendez-vous médical; aller faire des courses; suivre une activité; aller à la gare; voir des amis...*

Bassins de vie



2 options d'organisations envisageables

A

Bassins de vie vers ville ORT le matin & ville d'Ussel l'après-midi

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
MAT	BV->La Courtine	BV ->Sornac Peyrelevalde	BV ->Neuvic	BV ->Merlines Eygurande	BV-> Meymac/ Ussel	BV->Bort Ussel
APM	Ussel	Ussel	Ussel	Ussel		Ussel

Journée choisie en fonction des jours de marchés

B

2 destinations/jour (bassins de vie/ville ORT & ville d'Ussel)

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
BV->La Courtine/ Ussel	BV->Sornac Peyrelevalde/ Ussel	BV-> Neuvic/ Ussel	BV-> Merlines Eygurande /Ussel	BV-> Meymac Ussel/	BV-> Bort/ Ussel

Journée choisie en fonction des jours de marchés

Massifier le covoiturage avec Blablacar Daily pour les actifs

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

3

Objectif :

Redynamiser et massifier la pratique du covoiturage quotidien et optimiser l'usage de la voiture individuelle

INCITATIFS FINANCIERS

Conducteurs : de 2€ à 3€/pers transportées

Passagers :

- 10 premiers trajets gratuits
- 0,5€/trajet
- Bonus de 100€

EXPERIMENTATION

1 an avec Blablacar Daily

sept
2024

août
2025

BlaBlaCar
Daily

PRINCIPAUX EMPLOYEURS

Kit de communication
digital employeur

COMMUNICATION GRAND PUBLIC

- Kit de communication digital grand public
- Support physique de communication (2 kakémonos)

Déjà mis en place par
nos voisins !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

La CC V2M a lancé ce
dispositif mi-mai avec
Blablacar Daily

21 juin

Réunion
de lancement

2 septembre 2024



Lancement officiel
du dispositif



4

Objectif :

Accompagner et valoriser la pratique du vélo sur le territoire de HCC.
Valoriser le futur schéma cyclable du PNR.



Calendrier

- Ouverture au public septembre 2024
- Fin des travaux fin 2024

-> Favoriser le report modal vers le vélo des déplacements domicile-travail entre Bort et Ydes



-> Renforcer la collaboration entre villes du même territoire et entre villes et communautés de communes issues de départements et régions différentes



Concevoir des arrêts multi-mobilités

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

5

Objectif : Concevoir et aménager un point d'arrêt multi-mobilité au cœur du centre-bourg

Faciliter la rencontre entre les usagers, la multimodalité et la lisibilité

(point central qui regroupe différentes solutions de mobilité en un seul endroit. Ils favorisent ainsi la multimodalité, encourageant les gens à utiliser une combinaison de modes de transport pour répondre à leurs besoins spécifiques).

Objectifs 2024

1. **Concier la population** sur les usages de l'arrêts lors de la tournée mobilité été 2024
->Travaille sur une maquette pour définir les besoins et usages autour de l'arrêts multi-mobilités
2. **Déterminer les usages** de l'arrêt
3. Viser des critères **stratégiques d'implantation** de ces arrêts
4. Définir une **stratégie d'animation/attractivité**
5. Déterminer la **gestion à long terme** (entretien/évolution...)
6. Définir des **indicateurs d'évaluations**
7. Déploiement en 2025



Un arrêt regroupant différentes solutions de mobilité et un lieu d'information, de vie



Ex de mobilier inspirants

Axe 1 - accompagner les usagers vers les centralités
Axe 3 - adapter les comportements et communiquer



6

Objectif :

Constituer un catalogue ou un manuel de solutions de mobilités solidaires que les communes pourront mettre en place et animer facilement pour créer des réseaux de solidarité faisant ressortir les enjeux, les risques, les leviers d'action, l'investissement humain et matériel et l'adéquation avec les règles RGPD.

Quoi ?

En complémentarité de la stratégie d'ancrage de l'offre de service sur le territoire par les arrêts multi mobilité, mené une étude concernant les liens entre solidarité-convivialité et mobilité afin d'encapaciter les habitants / structures / communes qui souhaiteraient s'impliquer ou réfléchir à des modes d'actions plus spontanés, structurés à leur échelle.

Exemple

- Association sur le plateau ont établi un répertoire des trajets réguliers effectués par les habitants sur la Montagne limousine, commune par commune
Objectif : permettre de favoriser et d'inciter au covoiturage
- Des habitants en Creuse sur le secteur d'Aubusson on créer un groupe WhatsApp pour faciliter le covoiturage

Comment ?

- Constituer un manuel de notices pour encourager différentes possibilités quant à la mutualisation des moyens et déplacements.



Préparer le déploiement du schéma cyclable

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

7

Objectif :

Accompagner et valoriser la pratique du vélo sur le territoire de HCC.
Valoriser le futur schéma cyclable du PNR.

Le PNR réalise un schéma des mobilités actives
Rendu été 2024

En lien avec l'action n°5 des arrêts multibilobes (aménagement prévus en 2025)

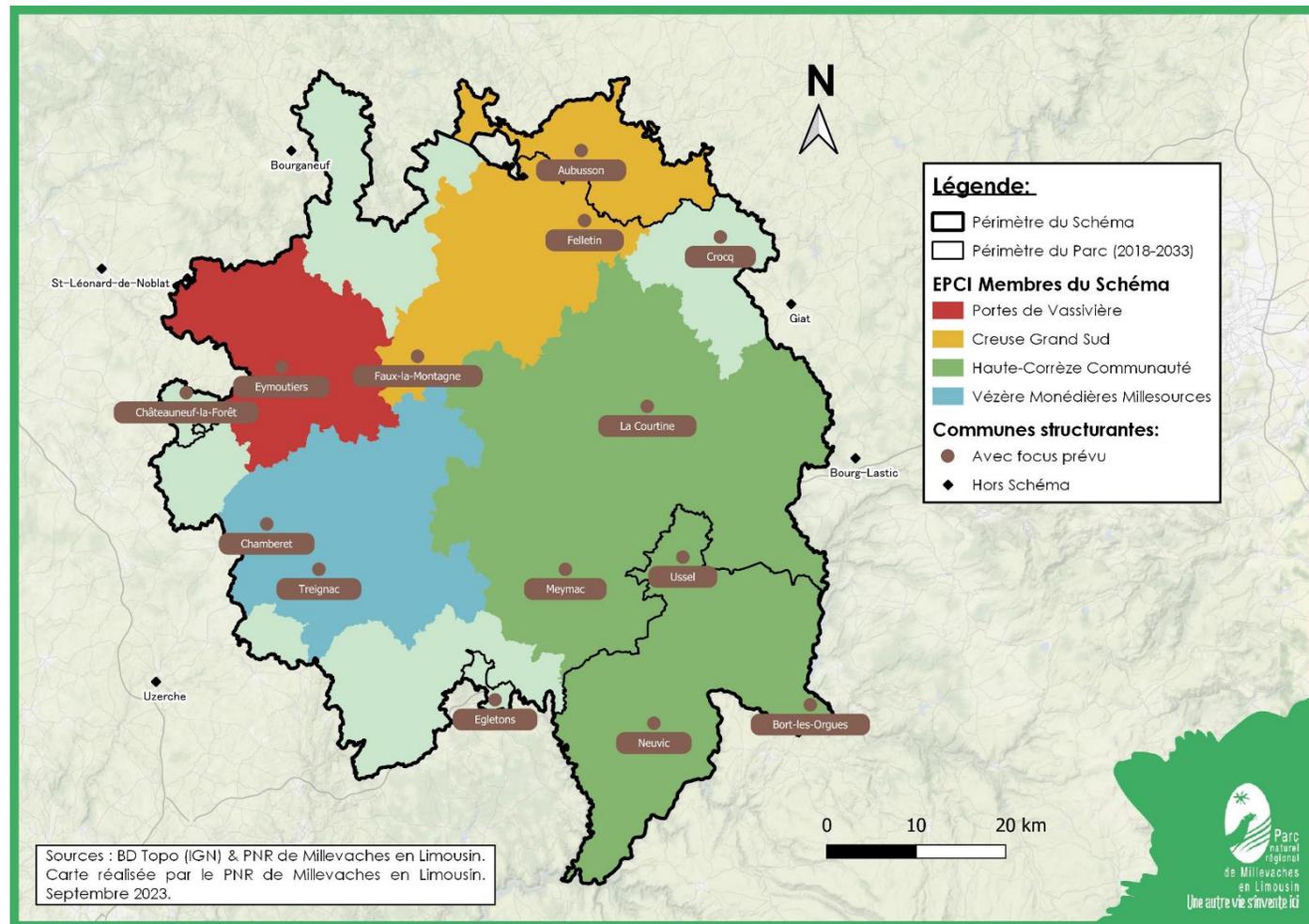


Stationnements vélos

dans les centres bourgs
des communes pôles

Station d'autoréparation de vélos

dans les centres bourgs
des communes pôles



Martin CUSSON précise que le schéma directeur des mobilités actives, élaboré par le PNR, va permettre de débloquer des financements pour la réalisation d'axes structurants. Cependant, il souligne que le vélo n'existe pas en tant que telle, les décideurs pour les aménagements cyclables étant les gestionnaires de voirie. En Corrèze, le département s'est engagé à réaliser un schéma de "voies vertes pâles » *, principalement destiné aux déplacements de loisirs, mais qui sera également couplé aux mobilités quotidiennes.

↙ **Serge GUILLAUME** précise que, concernant le schéma des « voies vertes pâles », une étude a été lancée sur le territoire de Ventadour Egletons Monédières et de Haute-Corrèze Communauté.

Pierre CHEVALIER souligne le solide partenariat existant entre les collectivités, le PNR de Millevaches et les communes en matière de mobilité.

Il précise que la collectivité se penche sur la question du vélo. Il ajoute qu'une étude de faisabilité est en cours pour la réalisation d'une voie verte sur l'ancienne voie ferrée Ussel-La Courtine.

**Les Voies Vertes pâles sont un réseau de voies douces partagées reliant les principaux points d'intérêt du département. Ces voies sont créées sur des routes déjà existantes et à faible trafic. Tous les modes de déplacement y sont autorisés et une signalétique est mise en place pour favoriser et encourager les mobilités douces (vélos, piétons). Les Voies Vertes pâles sont d'abord expérimentées sur le territoire de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne durant l'été 2024. Après un retour d'expérience à l'automne, elles seront ensuite déployées sur le reste du territoire de la Corrèze à partir de 2025.*

Favoriser les projets de services itinérants

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

8

Objectif :

Travailler avec la stratégie économique pour proposer un appel à manifestation d'intérêt sur des projets entrepreneuriaux mobiles



Faciliter l'accessibilité pour les personnes isolées, les seniors, les personnes en situation de handicap, les familles monoparentales... Le service ambulancier est une réponse concrète aux besoins des habitants, et à moindre coût.

Lancer un AMI pour favoriser l'émergence de service/commerces mobiles sur le territoire



Commerces ambulants dans les petites communes



Services de soins mobiles

Aides potentielles Programme France Ruralités

Ou tout autres services non présents dans les communes afin de limiter les déplacements des habitants



9

Objectif :

Informer les usagers et leur permettre d'être conscients de leurs déplacements, de leurs coûts et des alternatives possibles à l'autosolisme & présenter la politique mobilité du territoire



Formation proposée aux enfants secteurs Neuvic par le service co-éducation et parentalité

Permettre aux enfants de savoir se déplacer à vélo en sécurité sur le territoire

3 animateurs formés



Flotte de vélos réhabilités et achetés



Déployer à l'échelle du territoire le Savoir Roler à vélo



Atelier collaboratif de sensibilisation aux enjeux carbone de la mobilité

Chargée de mission mobilité formée à l'animation

Réaliser des ateliers sur le territoire auprès de la population



Nouvelle tournée mobilité de concertation à l'été 2024

8 dates sur le territoire
(marchés de pays, événements culturels)

- Retours de la concertation 2023
- Présentation de la stratégie et du plan d'actions 2024-2025-2026
- Travailler sur une maquette pour définir les besoins et usages autour de l'arrêts multi-mobilités



Concevoir un carnet de mobilité usager

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

10

Objectif :

Un outil pour communiquer largement sur les mobilités en cours et celles qui seront expérimentées en 2024

Un livret prévu pour la semaine de la mobilité en septembre 2024

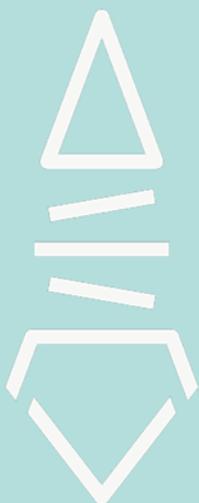


Communiquer et accompagner sur les dispositifs mis en place

A partager avec les communes, associations, entreprises



Le **livret mobilité** sera développé avec un objectif de lisibilité et de facilitation pour l'ensemble des usagers. Une trame commune sera proposée à l'ensemble des services usagers lié à l'aménagement de l'espace afin de créer **une série de carnets de territoires**.



Questions

Remarques

Temps d'échanges

Suggestions



Jean-Pierre DELBEGUE salue le travail accompli et émet deux remarques. Il se dit assez pessimiste quant aux priorités actuelles, estimant que de nombreuses solutions à mettre en place échappent à la collectivité, étant du ressort national, régional ou départemental, avec des niveaux financiers et des délais importants. Il précise néanmoins qu'il ne faut pas cesser de se mobiliser, notamment pour le ferroviaire, bien qu'il reste sceptique quant à la capacité de la collectivité à changer les choses facilement. Il ajoute que la collectivité devrait se concentrer sur les sujets où elle dispose d'une quasi-autonomie, avec des leviers d'action suffisants, des délais de réalisation plus raisonnables et des enjeux financiers moins importants, tels que le covoiturage, le transport à la demande et les solutions de services itinérants.

Isabelle BONNABEAU remarque qu'il n'y a rien sur l'installation de bornes électriques alors que cela risque d'être un enjeu prochainement.



Guillaume RICHET explique que sur le territoire, c'est le Syndicat de la Diège qui travaille en réseau avec les Syndicats de la Région pour la mutualisation des bornes de recharge au niveau régional. Il précise que, d'après leur analyse, les bornes sur le territoire ont un intérêt limité, principalement pour le transit. L'effet pendulaire, domicile-travail, est essentiellement géré par les habitants en milieu rural avec des bornes à domicile permettant la recharge à domicile. Cependant, cela fait partie des discussions entre la collectivité et le Syndicat de la Diège, notamment concernant le tourisme, où il est pertinent de couvrir les lieux de vie et d'intérêt. Par exemple, cela a été réalisé à Ussel au niveau du cinéma. Toutefois, ce n'est pas actuellement une priorité. Il ajoute que la collectivité permet aujourd'hui à ses partenaires d'utiliser ses bornes, ainsi qu'à ses salariés lorsque celles-ci sont disponibles.

6

Plan d'actions 2025-2026

Pistes Plan d'actions 2025-2026

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

1

Expérimenter la mise en place d'une **ligne régulière**



2

Pérennisation du **Transport à la demande**



3

Mise en place d'**arrêts multi-mobilités** dans les communes du territoire



4

Travailler avec la Région sur le **développement** et la **pérennisation** des **lignes et gares ferroviaires** du territoire



5

Expérimenter l'**autopartage** sur les pôles structurants du territoire
(Ussel, Meymac, Bort, Neuvic, La Courtine)



6

Aménager un **réseau cyclable intercommunal** en continuité des voies vertes



7

Proposer une **aide à l'achat** pour vélos à assistance électrique (**VAE**)



8

Proposer un **service de location longue/courte durée de vélos** sur le territoire



9

Développer la pratique de l'**autostop**



10

Développer des **initiatives citoyennes de mobilités solidaires**



11

Développer des aides pour favoriser des **projets de services mobiles** et/ou des **projets favorisant la stratégie mobilité** de HCC



12

Organiser des **événements mobilités** (*semaine européenne de la mobilité, mai à vélo*) & des **formations de sensibilisation aux enjeux de la mobilité** (*fresque de la mobilité*)



13

Proposer des **manuels de solutions, pour les entreprises, les communes** afin de les aider à mettre en place des actions à leur échelle (*challenge covoiturage, speed-dating du covoiturage, groupe WhatsApp de mobilités solidaires, ...*)



Questions

Remarques

Temps d'échanges

Suggestions



Frédéric WORINGER s'interroge sur le projet d'expérimentation sur l'autopartage.

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le 
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Fantine BRUNEAU explique que le projet vise à expérimenter dans un premier temps avec des véhicules électriques sans permis, comme la Citroën AMI, destinés aux jeunes. Par la suite, le projet s'étendra à d'autres types de véhicules, notamment des véhicules familiaux et utilitaires.

Cédric PETIT ajoute qu'il existe plusieurs options : soit les véhicules appartiennent à la collectivité et sont déployés sur le territoire, soit un opérateur en prend la charge et est financé par la collectivité, soit, conformément à la Loi Labbé*, des véhicules destinés à la casse sont réutilisés et mis en location pour des publics précaires.

Jean-Baptiste GOUGEON indique que La Fabrique à Initiatives anime un groupe de travail sur la mobilité regroupant des collectivités, des associations et des entreprises du territoire auquel participe HCC. Il rappelle que la mobilité ne s'arrête pas aux frontières administratives et que les solutions doivent être élaborées en collaboration avec divers acteurs, y compris les AOMS, le collectif des entreprises dynamiques, qui a expérimenté une navette l'été dernier, le Garage solidaire de Lacelle, et des collectifs citoyens. Il ajoute que ce groupe de travail, est destiné à être pérennisé. Il conclut en soulignant qu'il ne faut pas hésiter à tester et à expérimenter de nouvelles approches, et qu'il est essentiel de continuer à animer et à renforcer ces dynamiques partenariales.

**Loi du 5 avril 2024 visant à favoriser le réemploi des véhicules au service des mobilités durables et solidaires sur les territoires. La loi propose un dispositif pour que les dizaines de milliers de voitures en bon état de fonctionnement et les moins polluantes envoyées à la casse, dans le cadre de la prime à la conversion, puissent être réemployées pour de la location sociale et solidaire. Les véhicules éligibles au dispositif sont les véhicules essence Crit'air 3. Le principe est que lorsqu'un véhicule remplissant les conditions prévues est destiné à la casse, celui-ci soit remis à titre gracieux à une autorité organisatrice de la mobilité afin de développer un service de location de véhicules par des associations ou des concessionnaires automobiles volontaires.*

Pierre CHEVALIER souligne l'importance des relations avec les différents acteurs, lesquelles nourrir la réflexion et les actions que la collectivité mettra en place.

Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE

Isabelle BONNABEAU exprime des doutes quant à la réussite du projet de massification du covoiturage par l'incitation financière. Elle explique que ses salariés disposent de voitures de fonction et que, selon la loi, ils ne peuvent pas utiliser la plateforme de covoiturage Blablacar Daily pour être rémunérés pour leurs trajets en covoiturage.

↙ **Guillaume RICHEL** explique que HCC va contacter les entreprises du territoire concernant le covoiturage, afin de développer des éléments de communication et faire connaître aux salariés éligibles le dispositif. En ce qui concerne les véhicules de service, il précise que cela peut être abordé dans le cadre des Plans de mobilité entreprises et interentreprises, et que la collectivité souhaite collaborer avec les entreprises et l'ensemble des acteurs du territoire pour mettre en place des solutions et communiquer sur les services disponibles.

Il ajoute que la stratégie de la collectivité pour 2024 est de tester des initiatives, de les ajuster en 2025, puis de pérenniser ce qui fonctionne et de corriger ce qui ne fonctionne pas en 2026.

Pierre CHEVALIER affirme que la mobilité est un enjeu que la collectivité a réellement pris à cœur. Il ajoute que cela était évident en raison du grand nombre d'entreprises présentes sur le territoire. Il précise que la collectivité investit beaucoup de moyens pour accueillir de nouvelles populations. Il ajoute que la mobilité est l'un des sujets prioritaires de Haute-Corrèze Communauté.

Philippe BRUGERE indique que le PNR de Millevaches a répondu à un appel à projet TIMS*, dont il espère être lauréat en septembre. Le projet proposé par le PNR vise à mener des réflexions sur l'autopartage et à faciliter l'accessibilité à la mobilité durable en termes d'informations, de matériel et financier. Il ajoute que le projet cherche également à recenser les initiatives solidaires existant sur le territoire et à les partager avec les autres territoires du Parc. Il précise que la démarche du PNR consiste à collaborer avec les communautés de communes voisines, car, comme rappelé lors de la réunion, la mobilité ne s'arrête pas aux frontières administratives.

*Programme visant à développer la mobilité durable et inclusive.

Pierre CHEVALIER indique qu'il considère le projet de « Voies vertes pâles » proposé par Corrèze comme une excellente idée. Il précise que le territoire dispose de nombreuses routes secondaires qui peuvent être valorisées pour favoriser la mobilité cyclable.



Christophe ARFEUILLERE indique que le diagnostic sera prochainement réalisé sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté et Ventadour Egletons Monédières. Pour le département, la mobilité est un enjeu majeur, tant pour le secteur économique que pour l'éducation nationale. Il précise cependant que le département ne va pas réinventer la mobilité, mais plutôt s'inspirer de pratiques d'il y a 40 ans, lorsque les gens allaient au travail à vélo. Il nuance en expliquant que les routes, les aménagements et la sécurité ont changé, et qu'il est nécessaire de revoir ces aspects. Il ajoute que la mobilité et l'habitat sont les deux enjeux majeurs pour le territoire si l'on veut retenir et attirer des habitants et des travailleurs. Il souligne qu'il y a beaucoup de travail à faire, mais que les élus et les acteurs économiques en sont bien conscients et qu'il est nécessaire d'agir rapidement sur ces sujets.

Concernant la ligne Ussel-Clermont, il alerte sur le fait qu'il ne faut pas proposer une solution moins intéressante que celle déjà existante. Il note que le bus Ussel-Clermont est actuellement peu utilisé car le trajet dure 2h30, alors que les jeunes préfèrent le covoiturage, qui ne prend qu'une heure. Il conclut en précisant que l'important est que tous les acteurs soient mobilisés et conscients de ces problématiques.

Françoise SERRE remarque que de nombreuses idées pratiques et faciles à mettre en place ont émergé de cette présentation, et que la collectivité pourra rapidement obtenir des retours pour avancer et proposer des solutions efficaces. Elle conclut en indiquant que la Région reste à l'écoute de la collectivité, d'autant plus que les initiatives sur le territoire sont très intéressantes.

Pierre CHEVALIER conclut en rappelant que le Comité des Partenaires est une instance de consultation instaurée par la loi d'orientation des mobilités. Il ajoute que ce comité garantit un dialogue permanent entre l'AOM, les usagers, les habitants et les employeurs. Il précise que ce comité se réunit au minimum une fois par an et qu'il doit inclure des représentants des employeurs ainsi que des associations d'usagers ou d'habitants. Il indique que le comité doit se prononcer sur le Plan de Mobilité de Haute-Corrèze Communauté, présenté par Fantine BRUNEAU et Cédric PETIT. Il termine en remerciant les présents et les participants en visioconférence.



Envoyé en préfecture le 16/07/2024
Reçu en préfecture le 16/07/2024
Publié le
ID : 019-200066744-20240711-20240320-DE


HAUTE
CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

Vote du Plan de Mobilité simplifié HCC

Le comité des partenaires a approuvé à l'unanimité le Plan de Mobilité de Haute-Corrèze Communauté

